

VISANT À PORTER ATTEINTE À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT

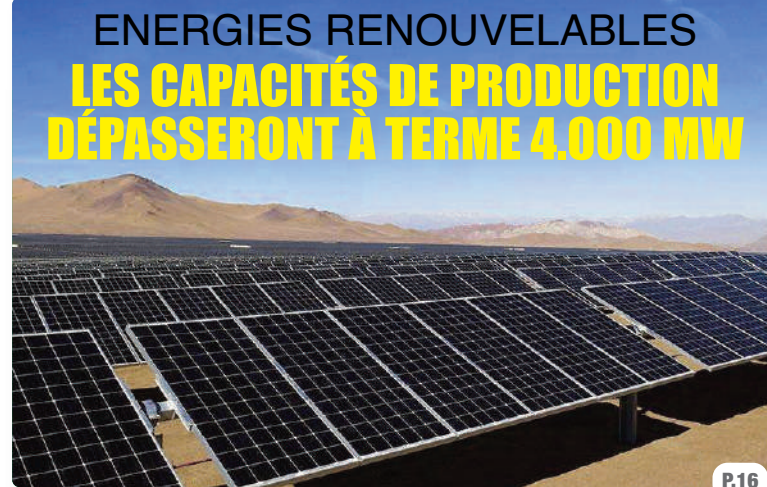
UN RÉSEAU DE RENSEIGNEMENT ET D'ESPIONNAGE DÉMANTÉLÉ

P.16

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 3 septembre 2024 - N°: 201 - Prix:10 DA



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Début du vote des membres de la diaspora

■ *Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger ont commencé, hier, l'opération de vote dans plusieurs pays, dans le cadre de la Présidentielle du 7 septembre à laquelle trois candidats sont en lice.*



MERAD APPELLE À VOTER POUR LE CANDIDAT TEBBOUNE

« POURSUIVRE LE PROCESSUS DES RÉALISATIONS »

P.2

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE



GAZA
87.000 enfants vaccinés contre la polio



MERAD APPELLE À VOTER POUR LE CANDIDAT TEBBOUNE

« Pour poursuivre le processus des réalisations »

Animant un meeting ayant regroupé des étudiants et des jeunes, au 18e jour de la campagne électorale pour la Présidentielle, M. Merad a souligné la nécessité de soutenir M. Abdelmadjid Tebboune dans ce scrutin, au regard des réalisations qu'il a accomplies en faveur de cette franche de la société et la prise en charge de leurs préoccupations. Il a également mis en avant la place qu'occupent les jeunes et les étudiants dans le programme électoral du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, étant "une base solide pour réaliser le développement national global". Pour sa part, Mustapha Hidaoui, membre la direction nationale de la campagne électorale du candidat indépendant, a salué les "réalisations importantes et significatives" accomplies par M. Abdelmadjid Tebboune lors de son premier mandat présidentiel dans différents domaines, notamment en ce qui concerne la prise en charge des préoccupations des jeunes et des étudiants. Il a, à ce propos, rappelé que l'université algérienne est devenue un levier du développement de l'économie nationale à travers l'instauration d'une culture de start-up et le soutien à l'innovation et à la créativité, grâce à la "vision éclairée" de M. Abdelmadjid Tebboune. Au terme du meeting, un appel a été lancé en vue de "ne pas manquer l'occasion du 7 septembre pour voter en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, afin de lui permettre de poursuivre l'édification de l'Algérie nouvelle".

M. Brahim Merad, directeur de campagne du candidat indépendant à la Présidentielle du 7 septembre, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé, dimanche dernier, à Alger, les étudiants et les jeunes à se rendre massivement aux urnes pour voter en faveur du candidat indépendant, en vue de poursuivre le processus des réalisations lancé depuis cinq ans.



Lors d'une activité à Oran Aouchiche détaille les grands axes de son programme

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la Présidentielle du 7 septembre, M. Youcef Aouchiche, a passé en revue, hier, depuis Oran, les grands axes de son programme électoral reposant sur des projets de développement dans divers domaines visant à "répondre aux attentes des citoyens". Lors d'une activité de proximité dans les rues du centre-ville d'Oran, au 19e jour de la campagne électorale, M. Aouchiche a précisé qu'il aspirait, en cas de victoire, à "construire un Etat développé garantissant les droits de tous les Algériens". Le candidat du FFS a souligné qu'à l'instar des autres wilayas du pays, Oran "doit bénéficier de programmes de développement", rappelant que son programme électoral proposait "la création de pôles économiques locaux tenant compte des spécificités culturelles et géographiques de chaque région". Cette sortie de proximité a été l'occasion pour M. Aouchiche d'expliquer les grands axes de son projet électoral, qui, a-t-il dit, "répond aux attentes des Algériens". Après avoir évoqué le riche passé historique de la wilaya d'Oran, le candidat du FFS a rendu hommage aux sacrifices de ses habitants durant la Révolution de libération et salué leur rôle actif dans le processus d'édification après le recouvrement de la souveraineté nationale.

Hassani Cherif depuis Batna Préservation de la patrie et réalisation du développement



Le candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP) à la Présidentielle du 7 septembre prochain, M. Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, hier, depuis Batna, que son projet politique visait à "servir la patrie, à préserver sa souveraineté et à réaliser le développement". Organisant une activité de proximité au centre-ville à l'avant-dernier jour de la campagne de la Présidentielle, M. Hassani Cherif qui était accompagné des militants du parti et de ses partisans, a souligné que la wilaya de Batna constituait "la capitale des Aurès et la ville natale du père de la Révolution de libération, le Chahid Mustapha Benboulaïd, une wilaya historique à grande portée symbolique". Il a également affirmé, à cette occasion, que son programme électoral "se veut un projet national unificateur à même de préserver la patrie et sa souveraineté, la cohésion sociale et les valeurs et libertés", un projet, poursuit-il proposant "les solutions idoines aux préoccupations des citoyens en vue de réaliser un développement global". Le candidat du MSP s'est également rendu au centre-ville de Barika, où il a échangé avec les citoyens, mettant l'accent sur "le rôle important des jeunes dans le parachèvement du processus d'édification des aîeux", à travers "l'adoption de programmes spéciaux pour la protection et la sensibilisation des jeunes à la responsabilité qui leur incombe dans l'édification et la défense de la patrie". Il a ajouté que son programme tendait à "créer des emplois et à promouvoir l'investissement dans différents domaines en fonction des besoins de chaque région", appelant les citoyens à voter en sa faveur le 7 septembre afin de lui permettre de concrétiser son programme électoral.

BENBAIBÈCHE PLAIDE POUR UN VOTE MASSIF

Permettre à Tebboune de poursuivre le processus de développement

Le président du parti El Fadjr El Djaid, Tahar Benbaibèche, a appelé, hier, à Bouira, à un vote massif le 7 septembre pour le candidat indépendant à la présidentielle, M. Abdelmadjid Tebboune, pour lui permettre de poursuivre le processus du développement que connaît le pays. Animant un meeting populaire à la maison de la culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira dans le cadre de la campagne électorale, M. Benbaibèche a invité les citoyens, de Bouira en particulier, à "voter massivement le 7 septembre au profit de M. Abdelmadjid Tebboune, afin de lui permettre de poursuivre son programme ambitieux qui redonne de l'espoir aux jeunes et à notre économie". "Le programme de M. Abdelmadjid Tebboune est ambitieux, car il porte sur plusieurs questions et projets de développement dont la relance de plusieurs usines publiques", a souligné M. Benbaibèche. L'orateur a rappelé également l'engagement du candidat indépendant, M. Abdelmadjid Tebboune, à "lutter sans relâche contre toute forme de corruption, ou de fraude



afin d'assainir le climat économique et d'investissement en Algérie, et pour édifier une véritable Algérie nouvelle". Il a dans ce contexte estimé que le scrutin présidentiel du 7 septembre est "différent de ceux connus auparavant", car "il intervient dans une conjoncture

régionale et internationale difficile". "Les menaces sont à nos frontières, des plans et des complots se tissent depuis des années contre notre Algérie, ce qui nous oblige tous à redoubler de vigilance pour protéger notre pays et à préserver sa stabilité", a-t-il insisté.

POUR DÉFENDRE LA DIMENSION SOCIALE DE L'ETAT

Le SG de l'UGTA appelle à une forte participation

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a appelé, hier, à partir de Mascara, à une forte participation à l'élection présidentielle du 7 septembre, pour "défendre la dimension sociale de l'Etat". Animant un meeting ayant regroupé des adhérents et représentants des sections syndicales de la wilaya de Mascara affiliées à l'UGTA, organisé à la Maison de la culture Abi Ras-Ennaciri, dans le cadre de la sensibilisation à l'importance de l'élection présidentielle, M. Takdjout a mis l'accent sur la nécessité d'une "forte" participation des citoyens à cette échéance électorale "afin de préserver les acquis de l'indépendance et de défendre la dimension sociale de l'Etat algérien". Le Secrétaire général de l'UGTA a, d'autre part, affirmé que "la participation massive à la prochaine échéance électorale signifie la préservation du pays et sa protection face aux défis, notamment extérieurs". Il a souligné que l'Union générale des travailleurs algériens espérait que cette élection présidentielle soit une opportunité pour renforcer la prise en charge des revendications des travailleurs et améliorer leurs conditions sociales et professionnelles.



**PRÉSIDENTIELLE
DU 7 SEPTEMBRE**

début du vote des membres de la diaspora

Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger ont commencé, hier, l'opération de vote dans plusieurs pays, dans le cadre de la Présidentielle du 7 septembre à laquelle trois candidats sont en lice.

Il s'agit de M. Aouchiche Youcef candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Tebboune Abdelmadjid, candidat indépendant, et de Hassani Cherif Abdelaali, candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP). D'après les chiffres de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger compte 865.490 électeurs (45% de femmes et 55% d'hommes), le taux de ceux âgés de moins de 40 ans étant de 15,43%. L'ANIE se charge de l'encadrement de ce corps électoral à l'étranger à travers 117 commissions réparties comme suit : 18 en France, 30 dans le reste des pays européens, 22 dans les pays arabes, 21 dans les pays africains et 26 en Asie et en Amérique. L'article 132 de la loi organique relative au régime électoral stipule que "le président de l'ANIE, en collaboration avec les représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, ainsi que les délégations concernées peut, par décision, avancer de cent-vingt (120) heures la date d'ouverture du scrutin".

Début du vote à Londres

À Londres, les membres de la communauté nationale ont commencé, hier, à voter pour l'élection présidentielle du 7 septembre, à laquelle trois (3) candidats sont en lice. Le Consulat général d'Algérie à Londres a affirmé que toutes les conditions étaient réunies pour le début du scrutin au niveau des bureaux relevant du centre consulaire de Londres, du 2 au 7 septembre 2024. Après Londres, les membres de la communauté voteront, jeudi prochain, à Manchester et Birmingham, et vendredi à Glasgow, Cardiff et Belfast. Dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle, le Consulat général d'Algérie à Londres, a pris, en coordination avec la délégation de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), toutes les mesures nécessaires, en vue du bon déroulement de l'opération de vote. Les préparatifs de cet événement national important ont été entamés dès l'annonce de l'organisation d'une Présidentielle anticipée, en prenant toutes les mesures organisationnelles à savoir la révision exceptionnelle des listes électorales, la mise en place de la commission électorale, l'installation du coordinateur de l'ANIE, la délivrance de la carte d'électeur, et l'établissement des procurations de vote au profit des électeurs qui ne peuvent pas accomplir leur droit de vote le jour du scrutin ainsi que la désignation des lieux de vote et l'ouverture des six (6) bureaux de vote, tout en arrêtant la liste nominative des membres des centres et bureaux de vote et de leurs remplaçants. A cet effet, tous les moyens humains, matériels et logistiques ont été mobilisés pour garantir le bon déroulement de l'opération électorale. Par ailleurs, le Consulat général a lancé une large campagne en vue de sensibiliser les membres de la communauté nationale établie en Grande Bretagne à l'importance de cette échéance nationale, dans l'objectif de les inciter à participer massivement à cette élection. L'ANIE avait annoncé l'ouverture des bureaux de vote pour la communauté nationale établie à l'étranger en prévision de la Présidentielle anticipée du 7 septembre, à compter de ce lundi, jusqu'au 7 septembre. L'opération se déroule au niveau des bureaux de vote relevant des cen-



tres de vote répartis sur les représentations diplomatiques et consulaires de l'Algérie à l'étranger. Les dates d'ouverture du scrutin au niveau des bureaux de vote à l'étranger a été avancée entre 24 et 120 heures.

Les Algériens d'Italie accomplissent leur devoir électoral

En Italie, les membres de la communauté nationale ont commencé, hier, à accomplir leur devoir électoral pour la Présidentielle du 7 septembre, et ce dans de bonnes conditions organisationnelles et logistiques. Les bureaux de vote au niveau de l'ambassade d'Algérie à Rome et du consulat à Milan et à Naples ont ouvert leurs portes à 8h00 du matin. L'opération se poursuivra jusqu'à samedi prochain, 20H. Le corps électoral de la communauté nationale établie en Italie compte 6737 inscrits, répartis sur vingt régions. 3790 de ces électeurs sont inscrits au consulat général de Milan, dans le nord du pays où est concentrée la majorité de la communauté, 1480 à Naples (sud) et 1467 à l'ambassade d'Algérie à Rome. Durant les premières heures du vote, les bureaux ont enregistré une affluente significative de différentes catégories de la communauté, notamment des jeunes et des étudiants poursuivant leurs études dans les universités italiennes. Dans une déclaration à l'APS, le consul général d'Algérie à Milan, Adel Talbi, a affirmé que l'opération de vote se déroulait dans de "bonnes" conditions au niveau des 12 bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire italien (cinq bureaux fixes et sept bureaux mobiles). Parmi les bureaux mobiles mis en place, un bureau couvre Sarajevo, capitale de la République de Bosnie-Herzégovine, ainsi que trois autres villes du centre de l'Italie : Ancône, Pérouse et Viterbe, a précisé le diplomate, ajoutant que la répartition des bureaux de vote avait été effectuée de manière à les rapprocher des électeurs, ce qui a été "favorablement accueilli par la communauté". Evaluant les préparatifs de cette importante échéance électorale nationale et le déroulement de la campagne électorale, l'intervenant a souligné "la coordination étroite entre l'ambassade d'Algérie à Rome et les consulats de Milan et de Naples d'une part, et l'ANIE d'autre part, pour la réussite de cet événement". Il a également affirmé que l'ANIE "a assuré toutes les conditions nécessaires", ajoutant que "tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement du scrutin". Il a souligné que les consulats en Italie ont effectué, depuis l'annonce officielle de l'élection présidentielle, "un travail intensif avec des associations et à travers les réseaux sociaux pour sensibiliser la communauté à l'importance d'une participation massive à cet événement électoral, en focalisant sur la jeunesse". Selon les chiffres fournis par l'ANIE, le corps électoral de la communauté nationale à l'étranger compte au total 865.490 électeurs, dont 45% de femmes contre 55% d'hommes, et 15,43 pc d'électeurs moins de 40 ans. L'ANIE encadre ce corps électoral à l'étranger à travers 117 commissions réparties en 18 commissions en France, 30 commissions dans les autres pays européens, 22 commissions similaires dans les pays arabes, 21 dans les pays africains, et 26 commissions en Asie et en Amérique.

Le vote pour la Présidentielle du 7 septembre a débuté aussi, hier, dans de bonnes conditions au niveau des bureaux d'Alicante et de Valence (Espagne) qui ont ouvert leurs portes à 8h00 du matin pour accueillir les électeurs de la communauté nationale inscrits dans ces bureaux.

R. N.

APS

Marseille (France) Ouverture d'autres bureaux pour faciliter l'opération électorale

Le Consul général d'Algérie à Marseille, Imed Selatnia, a affirmé, hier, que l'ouverture d'autres bureaux de vote au niveau des quartiers de Marseille a "grandement contribué", à faciliter l'opération et à alléger la charge du déplacement aux membres de la communauté nationale établie au sud de la France. Au premier jour du vote de la communauté nationale, qui se poursuivra jusqu'au 7 septembre, M. Selatnia a fait savoir que la Présidentielle de cette année diffère des précédentes à Marseille, précisant que celles-ci étaient organisées au niveau du Parc "Chanoit", où les citoyens résidant dans la banlieue venaient avec des bus mis à leur disposition par le Consulat, ce qui était pénible pour certaines catégories d'électeurs. Par ailleurs, il s'est félicité de l'ouverture de 20 bureaux de vote, dont six (6) au niveau du siège du Consulat, et quatorze (14) dans la périphérie de la ville côtière, ce qui facilite, a-t-il dit, l'opération électorale pour les membres de la communauté. Selon M. Selatnia, le rapprochement des bureaux de vote des membres de la communauté nationale, notamment au niveau de deux (2) quartiers de la banlieue nord, qui connaissent une densité importante de la population (20.000 électeurs), a été "largement apprécié" par les membres de la communauté nationale établie dans cette localité du sud de la France. Et d'ajouter, que le Consulat général d'Algérie à Marseille a organisé, plusieurs rencontres avec les représentants des résidents de cette banlieue, au niveau de son siège, afin de permettre le bon déroulement de l'opération électorale.

RUSSIE, LIBAN ET CHYPRE

Les Algériens commencent à voter

Les membres de la communauté nationale établie en Russie ont commencé, hier, à Moscou, à voter dans le cadre de l'élection présidentielle du 7 septembre. L'opération a débuté au bureau de vote numéro un (1), ouvert au niveau de l'ambassade d'Algérie à Moscou et se poursuivra jusqu'au 7 septembre. L'ambassadeur d'Algérie en Fédération de Russie, M. Boumediene Guennad, a donné le coup d'envoi de l'opération, en présence de membres de l'ambassade et de représentants de la communauté nationale résidant dans ce pays. Un deuxième bureau de vote sera ouvert à partir de jeudi prochain à Saint-Petersbourg jusqu'au 7 septembre. Par ailleurs, les électeurs de la communauté algérienne établie au Liban et en République de Chypre ont commencé, hier, à voter pour la Présidentielle du 7 septembre courant. Le scrutin se déroule au bureau de vote à l'ambassade d'Algérie à Beyrouth, de 08h:00 à 19h:00, et ce, jusqu'au 7 septembre 2024. L'ambassade d'Algérie au Liban a invité tous les citoyens algériens inscrits sur les listes électorales de la circonscription électorale de Beyrouth à accomplir leur droit de vote durant les jours d'ouverture du bureau de vote.

R. N.



LES RÉSEAUX SOCIAUX

Un espace de libre expression ou de dérapages inacceptables ?

Les réseaux sociaux, autrefois perçus comme des espaces de partage et d'expression libre, sont de plus en plus souvent le théâtre d'échanges virulents, de moqueries, et d'insultes. Ce phénomène, qui prend de l'ampleur, soulève des questions cruciales sur les limites de la liberté d'expression en ligne et les moyens de lutter contre les abus qui y sont commis.

Il n'est pas rare de tomber sur des publications accompagnées de commentaires qui dénigrent des individus, se moquent de leur apparence, de leur façon de parler ou de leur mode de vie. Ce genre de comportement, autrefois limité aux échanges privés ou à des cercles restreints, s'expose désormais publiquement sur les réseaux sociaux, où les propos blessants et les insultes sont visibles de tous. Les attaques personnelles sur les réseaux sociaux peuvent avoir des conséquences graves pour les victimes. Les moqueries répétées, les insultes, et les commentaires dégradants peuvent engendrer un stress émotionnel intense, voire mener à des troubles psychologiques tels que la dépression ou l'anxiété. En outre, ces comportements nuisent au climat social en ligne, transformant ce qui devrait être un espace de dialogue et de partage en une zone de conflits et d'hostilité. Pour contrer ces dérives, il est essentiel d'encourager une culture du respect et de la bienveillance sur les réseaux sociaux. Les initiatives éducatives visant à sensibiliser les jeunes, principaux utilisateurs de ces plateformes, aux dangers du cyber-harcèlement et de la diffusion de propos haineux sont cruciales. De plus, les victimes doivent être encouragées à signaler les abus et à recourir aux recours juridiques disponibles pour se protéger.

Si les réseaux sociaux demeurent un outil précieux pour l'expression et la communication, il est impératif de fixer des limites claires pour prévenir les abus. La lutte contre les dérives en ligne est un enjeu de société qui concerne à la fois les législateurs, les plateformes numériques, et les utilisateurs. Ensemble, ils peuvent œuvrer pour un espace numérique plus sain, où la liberté d'expression rime avec respect et responsabilité.

Quand les célébrités deviennent les premières victimes

Dans la continuité des dérives observées sur les réseaux sociaux, une tendance inquiétante émerge : celle du cyberharcèlement dirigé contre les célébrités et les influenceurs, avec une focalisation particulière sur les femmes. Ces figures publiques, en raison de leur exposition médiatique, sont devenues les cibles privilégiées des moqueries, du harcèlement, et des critiques acerbes, souvent basées sur des critères superficiels tels que l'apparence physique. Le phénomène touche particulièrement les femmes, qui subissent des attaques en ligne dès qu'elles osent se montrer sous un jour différent de celui que la société attend d'elles. Une célébrité qui publie une photo sans maquillage, ou qui apparaît avec un surpoids ou des imperfections, devient immédiatement la cible de commentaires désobligeants. Ce harcèlement virtuel va bien au-delà de simples critiques ; il se transforme souvent en un déchaînement de haine, où la personne est ridiculisée et déshumanisée. Ces attaques ne se limitent pas à des commentaires isolés, mais s'amplifient rapidement grâce à la viralité des réseaux sociaux. Ce qui commence comme une sim-



ple r e - marque peut se transformer en une vague de cyberharcèlement, alimentée par des milliers d'internautes qui se sentent anonymes et donc à l'abri des conséquences de leurs actes. Il arrive même que le harcèlement prenne une ampleur mondiale, devenant ce que l'on appelle un « trend » ou une tendance. Un exemple frappant est celui de la boxeuse algérienne Imane Khelif, qui a été la cible de moqueries lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Des publications se moquant de son corps et de sa force physique ont été massivement partagées, transformant une athlète de haut niveau en objet de ridicule. Ce qui est particulièrement troublant dans ce cas, c'est que des personnalités influentes et connues ont participé à cette campagne contribuant à enflammer les esprits et à propager les insultes.

Un phénomène révélateur

Ce type de comportement soulève des questions cruciales sur la nature du cyberharcèlement et ses racines profondes. Le fait que des personnes célèbres et influentes puissent devenir des vecteurs de harcèlement en ligne interroge sur le niveau culturel et social de l'individu moyen. Est-ce que ce comportement découle d'un manque d'éducation ou de culture ? Ou bien révèle-t-il un

problème plus profond, d'ordre moral et psychologique, qui nécessite une intervention ciblée ? La facilité avec laquelle certains internautes se laissent aller à la haine en ligne montre une défaillance dans l'éducation aux valeurs de respect et de tolérance. Il est donc impératif de se demander si le cyberharcèlement n'est pas le symptôme d'un problème de société plus large, où le manque d'empathie et la désinhibition numérique encouragent des comportements autrefois réprimés dans l'espace public.

Discours de haine en Algérie, une réponse juridique ferme

Le cyberharcèlement et le discours de haine sont devenus des phénomènes préoccupants à l'ère numérique. En Algérie, ces pratiques sont désormais au cœur des débats juridiques, mettant en lumière la nécessité de renforcer la législation pour mieux protéger les individus contre ces formes de violence en ligne. En Algérie, le cyberharcèlement, bien que non mentionné explicitement dans le Code pénal, est classé parmi les crimes électroniques ou cybernétiques. Selon la professeure Djamilia Harkati de la Faculté de Droit

de l'Université des Frères Mentouri à Constantine, le législateur algérien a défini de manière générale les crimes électroniques comme toute atteinte aux systèmes de traitement automatisé des données, ou toute autre infraction facilitée par l'utilisation de technologies de l'information et de la communication (TIC). De ce fait, les actes de cyberharcèlement sont juridiquement répréhensibles, au même titre que d'autres formes de criminalité en ligne. Le discours de haine, quant à lui, est clairement défini et sanctionné par la législation algérienne. La loi 20/05, adoptée en 2020, fournit une définition précise de cette infraction. Selon l'article 2 de cette loi, le discours de haine englobe toute forme d'expression qui diffuse, encourage ou justifie la discrimination, l'hostilité, la haine ou la violence envers une personne ou un groupe de personnes, basée sur des critères tels que le sexe, la race, l'origine ethnique, la langue, ou l'état de santé. Cette loi vise à protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales en sanctionnant les actes de discrimination et de discours de haine qui cherchent à marginaliser ou à exclure certains groupes sociaux. En parallèle, le législateur algérien a également inclus dans cette loi la protection contre l'exclusion basée sur le sexe, la race, et d'autres caractéristiques, affir-

mant ainsi son engagement en faveur de l'égalité et du respect des droits fondamentaux. La protection de la vie privée des individus est un autre aspect crucial abordé par le cadre juridique algérien. Depuis l'adoption de la Constitution de 2020, l'accent a été mis sur l'importance de protéger les citoyens contre les atteintes à leur vie privée, y compris dans le contexte numérique. Toute intrusion dans la vie privée, que ce soit par des insultes, des diffamations ou des atteintes à la dignité, est désormais passible de sanctions légales. Depuis 2004, l'Algérie a pris des mesures significatives pour prévenir et réprimer les crimes liés aux technologies de l'information. La modification du Code pénal, toujours en vigueur, témoigne de la volonté du législateur de s'adapter aux nouvelles formes de criminalité émergentes. En 2009, la loi 09/04 a été promulguée pour établir des règles spécifiques de prévention et de lutte contre les crimes technologiques, renforçant ainsi le cadre juridique existant. La loi 20/05 de 2020, dédiée à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, constitue un jalon essentiel dans la protection des droits des citoyens algériens à l'ère numérique. Elle montre l'engagement du gouvernement à assurer un environnement en ligne plus sûr et respectueux. Enfin, le cyberharcèlement et le discours de haine sont des défis majeurs de notre époque, nécessitant une réponse juridique ferme et adaptée. L'Algérie, à travers ses réformes législatives, s'efforce de protéger ses citoyens contre ces menaces en ligne, tout en promouvant une culture de respect et de tolérance sur les réseaux sociaux. Cependant, la législation ne peut à elle seule résoudre ces problèmes ; une éducation numérique, un soutien aux victimes et une sensibilisation accrue sont également essentiels pour bâtir un espace numérique plus sain et plus juste.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Un retour marqué par un hommage à la Palestine

Après quatre années d'absence, le Festival International du Film Arabe d'Oran revient avec éclat pour sa 12^e édition, qui se tiendra du 4 au 10 octobre prochain. Cette reprise tant attendue sera marquée par un hommage poignant à la Palestine, sous le slogan évocateur «De la distance zéro... de Ghaza à Oran».

Le festival, devenu un rendez-vous incontournable pour les cinéphiles et professionnels du cinéma arabe, s'engage cette année à mettre en lumière les voix palestiniennes, en célébrant leur résilience et leur créativité dans un contexte particulièrement difficile. L'un des moments forts de cette édition sera la projection spéciale de *From Distance Zero*, un projet initié par le réalisateur et producteur palestinien Rashid Masharawi. Ce film, réalisé avec le soutien de plusieurs contributeurs, capture les récits et les défis des cinéastes de Ghaza qui, malgré des conditions de travail extrêmement précaires et des ressources limitées, parviennent à créer des œuvres puissantes et émouvantes. Le commissariat du festival, dirigé par Abdelkader Djeriou, a exprimé sa fierté de présenter ce film qui met en lumière le talent et la détermination des jeunes cinéastes palestiniens. Djeriou a souligné que ces créateurs, en dépit des défis inimaginables auxquels ils sont confrontés au quotidien, ont réussi à produire des œuvres remarquables qui ont représenté la Palestine sur la scène internationale, y compris au prestigieux Festival International du Film de Toronto. Le choix de *From Distance Zero* pour représenter la Palestine aux Oscars reflète la reconnaissance internationale de la qualité et de la pertinence du cinéma palestinien. Abdelkader Djeriou a réaffirmé l'engagement du Festival d'Oran à soutenir ces films, soulignant l'importance de donner une plateforme à ces voix margina-



lisées, qui offrent un regard unique et authentique sur la réalité quotidienne des Palestiniens. Ce retour

du Festival International du Film Arabe d'Oran ne se limite pas à une simple reprise d'activité après

quatre ans d'absence ; il s'agit d'une déclaration forte en faveur de la solidarité culturelle et de la dé-

fense des droits humains à travers le cinéma. Le festival ambitionne de continuer à servir de vitrine majeure pour le cinéma arabe, en combinant projections, conférences, débats, et ateliers, tout en attirant l'attention sur des questions sociopolitiques cruciales.

Un programme riche et varié

Au-delà de cet hommage à la Palestine, le festival promet un programme riche et varié, mettant en avant les dernières productions du cinéma arabe. Cinéastes, professionnels de l'industrie, et amateurs de cinéma convergeront vers la ville côtière d'Oran pour une semaine de célébration artistique et de réflexion. Les projections seront accompagnées de débats et de discussions sur les enjeux actuels du cinéma arabe, ainsi que sur les défis auxquels sont confrontés les créateurs dans un monde en perpétuelle mutation. Depuis sa création en 2007, le Festival International du Film Arabe d'Oran s'est imposé comme un événement phare du calendrier culturel algérien et arabe. Cette 12^e édition, avec son hommage particulier à la Palestine, renforce encore davantage le rôle du festival en tant que plateforme de dialogue interculturel et de promotion de la diversité du cinéma arabe. Le Festival d'Oran se prépare donc à offrir une édition mémorable, où le cinéma devient un pont entre les cultures et un miroir des réalités complexes du monde arabe, avec une attention particulière à ceux qui créent malgré l'adversité. **R.C**

A LIRE, « UNE SOUPE AUX HERBES SAUVAGES » D'ÉMILIE CARLES

Un hymne à la nature et à la liberté

« Une Soupe aux Herbes Sauvages » est bien plus qu'un simple récit autobiographique. C'est un témoignage vibrant et émouvant d'une vie hors du commun, celle d'Émilie Carles, une femme qui a su faire face aux difficultés avec une détermination et un courage exemplaires. Publié pour la première fois en 1977, ce livre est rapidement devenu un classique, offrant un aperçu précieux de la vie dans les montagnes des Alpes françaises au début du XX^e siècle. Née en 1900 dans une famille paysanne pauvre du village de Val-des-Prés, Émilie Carles a grandi dans un environnement où la vie était rude et les conditions de survie, difficiles. Orpheline de mère à l'âge de quatre ans, elle a dû très tôt assumer des responsabilités considérables. Malgré les obstacles, Émilie n'a jamais perdu son désir d'apprendre et de s'instruire. Soutenue par son père, elle a poursuivi des études et est devenue institutrice, un métier rare pour une femme de son époque, et encore plus pour une femme issue d'un milieu paysan. Émilie Carles ne s'est pas seulement battue pour sa propre survie ; elle a aussi été une militante infatigable pour la justice sociale et la paix. Pendant les deux guerres mondiales, elle a exprimé ses convictions pacifistes et s'est engagée dans la défense des droits des travailleurs. Son mariage avec Jean Carles, un homme qui partageait ses idéaux, fut le point de départ de nombreuses batailles pour l'amélioration des conditions de vie dans leur village et au-delà. Dans « Une Soupe aux Herbes Sauvages », Émilie Carles raconte avec

Émilie Carles Une soupe aux herbes sauvages



Une vie de courage

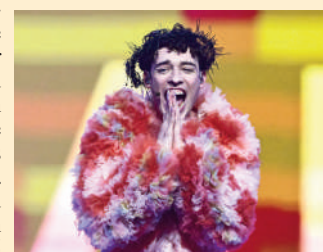
POCKET

une sincérité désarmante les moments de joie, de peine, et de combat qui ont marqué sa vie. Elle y décrit également avec une grande précision les traditions

et les coutumes de son village, offrant au lecteur un précieux témoignage de la vie rurale française d'autrefois. Le titre même du livre est un symbole fort de l'attachement d'Émilie Carles à la nature et à la liberté. La soupe aux herbes sauvages, un plat simple mais nourrissant, évoque la simplicité volontaire et le lien profond qu'elle entretenait avec la terre. Pour Émilie, ces herbes symbolisaient la résilience, la capacité à se nourrir même dans les moments les plus difficiles, mais aussi la liberté de vivre en harmonie avec la nature. Son récit est imprégné d'une philosophie de vie fondée sur le respect de la nature et le refus des contraintes imposées par une société souvent injuste. Pour Émilie Carles, la vie devait être vécue pleinement, sans jamais renoncer à ses idéaux de justice, de paix et de liberté. « Une soupe aux herbes sauvages » est une lecture incontournable pour quiconque s'intéresse à l'histoire sociale, à la condition féminine, ou simplement à la force de l'esprit humain. Le livre d'Émilie Carles est un hommage à toutes les personnes qui, comme elle, ont choisi de se battre pour une vie meilleure, sans jamais céder à la résignation. À travers son témoignage, Émilie Carles nous rappelle l'importance de rester fidèle à soi-même, de défendre ses convictions, et de vivre en accord avec la nature. Ce livre est un véritable hymne à la résilience et à la liberté, un message intemporel qui continue d'inspirer des générations de lecteurs. **R.C**

L'édition 2025 du Concours Eurovision de la Chanson La Suisse, pays hôte

Bâle, la grande métropole rhénane de Suisse, va accueillir l'édition 2025 du Concours Eurovision de la Chanson, le plus grand concours de chant au monde. "La grande finale du Concours Eurovision de la Chanson 2025 aura lieu à la St. Jakobshalle de Bâle, le samedi 17 mai" 2025, a annoncé l'Union européenne de radio-télévision (UER), qui organise le concours. Bâle, posée sur les bords du Rhin à la frontière avec la France et l'Allemagne, a été préférée à la ville de Genève pour accueillir la 69^e édition dont le millésime 2024 a été remporté par l'artiste suisse non binaire Nemo. La tradition veut que ce soit le pays du vainqueur qui accueille et organise l'édition suivante. Ce sera la troisième fois que le pays alpin accueille l'Eurovision, un événement à la résonance planétaire. En 2024, les demi-finales et la finale retransmises en direct ont réuni 163 millions de personnes, selon les chiffres de l'organisateur. Un phénomène qui dépasse largement le cadre européen, en dépit de son nom. Les votes ont afflué de 156 pays. "En tant que ville ouverte située dans le triangle frontalier entre l'Allemagne, la France et la Suisse, nous surmontons chaque jour des frontières de toutes sortes. Cela s'inscrit parfaitement dans le cadre du concours Eurovision de la chanson", a commenté Conrard Cramer, président du canton de Bâle-ville. La Suisse avait eu l'honneur d'accueillir la première édition de l'Eurovision en 1956 à Lugano, puis à Lausanne en 1989 après la victoire de la chanteuse canadienne Céline Dion, qui l'avait représentée l'année précédente avec "Ne partez pas sans moi". Une victoire qui avait propulsé la chanteuse au firmament de la chanson. Nemo a remporté cette année le concours avec sa chanson autobiographique "The Code". Il est devenu par la même occasion le premier artiste non binaire à être sacré dans la compétition, à l'issue d'une édition 2024 marquée surtout par des menaces contre la participante d'Israël, en pleine guerre dans la bande de Gaza.



R.C

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À LA BANQUE DES BRICS

Un nouvel horizon économique

L'adhésion récente de l'Algérie à la Nouvelle Banque de Développement (NBD), une institution financière multilatérale établie par les pays du groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), marque un tournant stratégique dans la politique économique du pays. Cette décision s'inscrit dans une démarche visant à diversifier les partenariats économiques et financiers de l'Algérie, tout en renforçant son influence sur la scène internationale.

En intégrant la NBD, l'Algérie ambitionne de tirer profit des opportunités de financement qu'offre cette banque. Souhil Meddah, un expert en finance, souligne que cette adhésion pourrait se traduire par des « apports en financements compétitifs », mais aussi par une participation active dans une organisation multinationale dédiée au financement des projets dans les pays en développement. Cette position permettra à l'Algérie de contribuer activement à la coopération Sud-Sud, tout en consolidant ses propres flux financiers à travers des placements stratégiques. La NBD, en tant que bras financier des BRICS, est conçue pour financer des projets d'infrastructure et de développement durable dans les pays émergents. Pour l'Algérie, être membre de cette institution signifie avoir accès à des financements à des conditions potentiellement plus avantageuses que celles offertes par les institutions financières traditionnelles. Cela pourrait inclure des taux d'intérêt plus bas, des délais de remboursement plus flexibles, et des conditions moins contraignantes en matière de gouvernance.

Stratégies financières et opportunités

Souhil Meddah indique que l'adhésion de l'Algérie à la NBD pourrait servir de « levier stratégique » pour l'économie nationale. Il précise que cette adhésion offre à l'Algérie la possibilité d'accéder à des financements compétitifs pour des projets nationaux, mais également de participer à des initiatives de financement dans d'autres pays en développement. Cette double approche permettrait à l'Algérie de bénéficier non seulement des retours sur investissement mais aussi d'une optimisation de ses réserves de change. En effet, l'expert souligne l'importance de comprendre les conditions de financement de la NBD, qui sont souvent plus simplifiées par rapport à celles des institutions financières occidentales. Cela inclut la nature des projets financés et les secteurs prioritaires, comme l'énergie renouvelable, les infrastructures, et le développement durable. Il met également en lumière le fait que l'élargissement de l'actionnariat de la NBD nécessitera, à terme, une augmentation des retours sur investissements pour satisfaire les exigences croissantes des nouveaux membres. En tant que nouveau membre, l'Algérie pourrait adopter une approche prudente en testant d'abord l'efficacité des mécanismes de financement de la NBD par le biais de placements à court ou moyen terme. Cette stratégie permettrait au pays d'évaluer les avantages réels de ces placements et de décider des futures orientations de ses investissements au sein de la banque. L'objectif serait d'utiliser ses réserves en devises pour financer des projets dans les pays demandeurs, en échange de devises mobilisables localement. Souhil Meddah recommande



également que les pouvoirs publics algériens accompagnent ou orientent les projets d'investissement soutenus par la NBD, en s'assurant que ces initiatives sont alignées avec les priorités économiques et stratégiques de l'Algérie. Cela pourrait impliquer une collaboration étroite avec les pays bénéficiaires pour maximiser les bénéfices mutuels.

Impact sur les relations économiques globales

La question de l'impact de cette adhésion sur les relations économiques de l'Algérie avec les pays non membres des BRICS, notamment ceux de l'Union européenne et des États-Unis, est cruciale. Selon Meddah, les pays des BRICS cherchent à échapper à l'influence des puissances économiques traditionnelles qui imposent souvent leurs propres intérêts à travers des conditionnalités

strictes. Pour l'Algérie, rejoindre la NBD offre l'opportunité de diversifier ses sources de financement et de renforcer son indépendance économique, tout en rééquilibrant ses partenariats internationaux. En conclusion, l'adhésion de l'Algérie à la NBD représente une démarche proactive pour s'inscrire dans une dynamique de croissance économique durable et de diversification des partenariats. En s'intégrant à cette institution financière des BRICS, l'Algérie pourrait non seulement accéder à des financements plus avantageux, mais aussi renforcer son rôle en tant que contributeur actif au développement mondial, tout en réduisant sa dépendance vis-à-vis des institutions financières traditionnelles. Cette adhésion pourrait ainsi marquer le début d'une nouvelle ère pour l'économie algérienne, caractérisée par une plus grande autonomie et une présence renforcée sur la scène internationale.

R.E

finances publiques des pays européens

Dans le viseur du FMI



En moyenne, d'ici 2029, la dette publique des pays européens riches pourrait atteindre 89,1 % du PIB, contre 88,5 % en 2023. Le pompiers de la finance recommande une consolidation budgétaire plus importante et plus ciblée.

En matière de gestion des finances publiques, les pays européens sont confrontés à des défis considérables. Selon une étude publiée le 23 août par le Fonds monétaire international (FMI), des économistes du département Europe de l'institution s'inquiètent de la détérioration des finances publiques dans les prochaines années. La plupart des pays européens voient leurs perspectives de stabilisation de la dette s'assombrir, par rapport aux prévisions de 2019. L'année dernière, dans deux pays européens sur trois, ces ratios étaient plus élevés qu'avant la pandémie. En moyenne, ils ont augmenté de 7,6 points de pourcentage du PIB en quatre ans. Au cours des six prochaines années, la persistance des déficits primaires et des perspectives de croissance économique plus faibles, en particulier dans les économies les plus développées, devraient s'accompagner d'une hausse progressive des dépenses d'intérêts sur la dette. En moyenne, d'ici 2029, la dette publique des pays européens riches pourrait atteindre 89,1 % du PIB, contre 88,5 % en 2023. Pour les pays européens émergents, la situation est encore plus préoccupante, bien que les niveaux de départ soient plus bas, avec des prévisions respectives de 46,8 % en 2029 contre 40,3 % en 2023. Les auteurs de l'étude attribuent cette détérioration principalement à des déficits primaires plus élevés (hors service de la dette), malgré les promesses de nombreux gouvernements d'une consolidation budgétaire progressive au cours des cinq prochaines années. En moyenne, les pays européens avancés devraient ramener leur déficit primaire de 1 % à 0 % du PIB, un niveau proche de celui nécessaire pour stabiliser la dette (un excédent de 0,1 % du PIB). En revanche, pour les pays européens émergents, le déficit primaire prévu de 0,5 % du PIB serait encore insuffisant par rapport au niveau requis d'un excédent de 0,3 % du PIB. Certains pays peinent à maîtriser leurs dépenses et à augmenter leurs recettes fiscales. Le FMI recommande ainsi une consolidation budgétaire plus importante et plus ciblée pour des pays comme la Belgique, la France et l'Italie, qui présentent des niveaux d'endettement

TRAVAIL DES FEMMES EN ALLEMAGNE

Un frein à la croissance

Le temps partiel concerne 55 % des Allemandes. Le gouvernement veut débloquent ce qu'il voit comme un potentiel inexploité. Mais les barrières restent nombreuses en Allemagne de l'Ouest. Une fracture Est-Ouest qui devient politique. Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage en haut à droite de celui-ci. Anne Wendel a finalement choisi de réduire son temps de travail à vingt-six heures par semaine, par nécessité. La jeune femme, qui préfère ne pas donner son vrai nom, est mère de deux enfants de moins de 10 ans. Née en Allemagne de l'Est en 1985, dans le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, elle a toujours considéré le travail féminin

comme une évidence. Mais, dans la région rurale et conservatrice d'Oldenburg (Basse-Saxe), où elle s'est installée il y a deux ans pour suivre son mari, elle a découvert des horaires d'ouverture des écoles et crèches extrêmement limités : de 8 heures à 13 heures, 15 heures au plus tard. Diplômée en pédagogie de l'enfant, elle aspirait à prendre un poste à responsabilités dans une école maternelle, mais elle a dû renoncer : « Ils n'acceptaient que les candidatures à plein temps. Avec les contraintes des écoles ici, ce n'était pas faisable. » Depuis deux ans, elle doit en plus gérer les problèmes d'absence de personnel enseignant, qui l'ont définitivement découragée.



TIPASA De nouvelles statistiques du secteur agricole dévoilées



De nouvelles statistiques du secteur agricole à Tipasa sont dévoilées par la direction de l'Agriculture dans cette wilaya.

La surface agricole utile (SAU) représente plus d'un tiers de la superficie de la wilaya de Tipasa, soit près de 36%, et occupe 88,23% de la superficie agricole totale (SAT). C'est ce qui ressort des récentes statistiques arrêtées par la direction locale des services agricoles. En effet, sur les 61.181 hectares de la SAU, le tiers, à savoir 20.300 ha est consacré aux cultures maraîchères, dont 2.200 ha sous serre. Annuellement, la wilaya de Tipasa fournit le marché national à hauteur de 6,32 millions de quintaux en produits maraîchers, dont 1,6 million de quintaux de tomate cultivée sur une superficie de 2.700 ha.

L'arboriculture est la 2e filière la plus importante avec 19.000 ha. Bien que les agrumes occupent une superficie inférieure à celle consacrée aux arbres fruitiers à noyau, soit respectivement 7.000 ha et 7.700 hectares, les agrumiculteurs de la wilaya de Tipasa produisent un volume de 1,9 million de quintaux annuellement, toutes variétés d'agrumes confondues, tandis que la production de fruits à noyau est de 870.000 quintaux.

Ces dernières années, l'on note également un regain notable en matière de production du raisin de table dans la wilaya, grâce notamment aux conventions de partenariat entre les exploitants concessionnaires et les investisseurs.

Actuellement, la superficie dédiée à la viticulture atteint les 2.700 ha pour une production annuelle estimée à 363.000 quintaux. Une superficie un peu supérieure à celle consacrée à la filière oléicole qui totalise 2.050 ha et une production à hauteur de 98.372 quintaux, engrangeant annuellement 1.111.700 litres d'huile d'olive. Bien que Tipasa ne soit pas une wilaya à fort potentiel céréalier, compte tenu de la surface emblavée qui était en 2023 de 8.170 ha et de 8.430 au cours de l'actuelle campagne, il n'en demeure pas moins qu'elle dispose d'un potentiel important dans la

production de la semence destinée à la multiplication.

Outre cet atout, la moisson de cette année a quasiment triplé comparativement à la récolte de 2023. Certes, l'année précédente les céréaliculteurs ont subi des pertes considérables à cause de la sécheresse à telle enseigne que la production d'alors n'a pas dépassé les 76.000 ha, mais pour cette campagne, les pouvoirs publics ont mobilisé des moyens colossaux pour fournir les exploitants touchés par le sinistre en engrais et en semence gratuitement. Résultat, la moisson attendue au terme de cette campagne est de 200.000 quintaux. Aussi, en prévision de la campagne prochaine, 2.700 ha ont été dédiés à la culture de la semence.

S'agissant des surfaces irriguées, la wilaya disposait en 2021 d'un périmètre total de l'ordre de 22.078 ha, soit 36% de la superficie agricole utile, avant d'atteindre, en 2023, plus de 30.790 ha, ce qui équivaut à presque 50% de la SAU. L'extension du périmètre irrigué est consécutive notamment à la réalisation de forages. En effet, depuis 2022 à nos jours, les services de la wilaya ont délivré 674 autorisations pour la réalisation de forages. Une véritable aubaine pour les exploitants agricoles, d'autant plus qu'avec le changement climatique, la pluviométrie diminue d'année en année.

Pour optimiser la gestion de l'eau destinée à l'irrigation, 70% du périmètre disposent d'un système économiseur d'eau, à savoir le goutte-à-goutte. Par ailleurs, la filière apicole a connu, ces dernières années, une véritable dynamique dans la wilaya de Tipasa avec un potentiel de 85.000 ruches qui produisent annuellement 4.370 quintaux de miel. La filière avicole compte plus de 5,43 millions de poulets de chair et 185.750 poules pondeuses. Pour ce qui est de l'élevage des grands ruminants, les services agricoles de Tipasa ont recensé 6.914 têtes, dont 2.953 vaches laitières qui produisent annuellement près de 19,69 millions de litres de lait. A ce cheptel s'ajoutent 43.925 ovins et 15.278 caprins.

UNE NOUVELLE LAITERIE À TIMIMOUN Atteindre plus de **50** tonnes/mois

Une nouvelle laiterie est entrée en production dans la wilaya de Timimoun, devant ainsi satisfaire la demande locale sur le lait en sachets et ses dérivés.



Inaugurée par les autorités locales au niveau de la commune de Ouled Said, cette laiterie, réalisée dans le cadre de l'investissement privé, offre une capacité de production de 5.000 litres/jour de lait en sachets et devra couvrir le marché en ce produit de large consommation et générer des emplois, a indiqué le DCPE, Moussa Nadir. Les services de la direction du commerce œuvrent à réguler l'opération de distribution du produit et à assurer l'approvisionnement régulier en lait, et ce, à un prix réglementé dans la région, approvisionnée auparavant depuis la wilaya de Béchar

(500 km de Timimoun), précisé Moussa Nadir.

S'exprimant lors de l'inauguration de cette unité, première du genre dans la wilaya, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a affirmé que la création de cette unité s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat portant encouragement de l'investissement dans les jeunes wilayas, notamment la création de projets à dimension stratégique à même de renforcer les capacités de production et satisfaire la demande du citoyen. Cette entité économique, qui a rempli tous les critères et s'est vue accorder les facilités nécessaires, tels

que l'octroi de la carte sanitaire des services vétérinaires, le permis d'exploitation de la direction de l'environnement et l'acquisition de son premier quota mensuel de 10 tonnes de lait en poudre, est appelée à atteindre à l'avenir plus de 50 tonnes/mois. Le promoteur de cette unité, Nadjem Bakraoui, a salué, pour sa part, l'accompagnement des autorités locales à travers l'assouplissement des procédures administratives, avant d'exprimer sa disposition à élargir ses activités pour la production d'autres dérivés du lait et des boissons.

RELIZANE Nouveau pôle urbain «Sidi Khettab», Plusieurs projets lancés

La dynamique au niveau du parc industriel de Sidi Khettab, au nord de Relizane, a, semble-t-il, éveillé l'attention des autorités locales pour la création d'un nouveau pôle urbain dans la localité.

Une commission élargie a été mise en place par les autorités locales, regroupant différents secteurs en plus du chef de daïra d'El Matemar et du maire de Sidi Khettab, dans le but de débattre des mesures et autres stratégies pour l'édification, dans la localité, d'un pôle urbain fort de quelque 14 000 logements accompagnés de tous les équipements utiles à la vie (éducatifs, sanitaires, culturels, sportifs, etc.).

En effet, le wali a présidé une commission élargie regroupant tous les secteurs concernés en plus du chef de daïra d'El Matemar et du maire de Sidi Khettab pour débattre des mesures et autres stratégies pour l'édification d'un pôle urbain fort de quelque 14 000 logements accompagnés de tous les équipements utiles à la vie (éducatifs, sanitaires, culturels, sportifs, etc.).

Cette idée est venue, apprend-on, suite à la multiplication des entre-



prises entrées en production et ayant généré des milliers de postes d'emploi directs et indirects. «Notre idée répond favorablement aux aspirations de cette forte main-d'œuvre qui trouvera désormais toutes les commodités d'une vie décente sur place», a souligné un cadre de l'urbanisme, qui précisera

que «ce pôle offrira lui aussi de nouvelles opportunités de travail, notamment pour les établissements classés, comme les restaurants ainsi que les cafétérias». Enfin, on affirme que ce pôle sera un apport considérable pour la wilaya, qui devra contribuer certainement au processus de développement local.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Trois candidatures validées

La commission électorale tunisienne a validé hier les candidatures du président sortant Kaïs Saïed, de Zouhair Magzhaoui et d' Ayachi Zammel pour l'élection présidentielle prévue le 6 octobre.

La semaine dernière, la justice administrative tunisienne avait autorisé trois autres candidatures, Mondher Zenaïdi, Abdellatif Mekki et Imed Daïmi, à se présenter au scrutin après le refus initial de leur candidature par la commission électorale. Celle-ci a donc rejeté une nouvelle fois ces trois candidatures supplémentaires. La commission a précisé que la campagne présidentielle débiterait le 14 septembre. Par ailleurs, la police tunisienne a arrêté lundi Ayachi Zammel, a déclaré à Reuters un membre de son équipe de campagne. Il a été arrêté à son domicile vers 3 heures du matin pour soupçons de falsification de parrainages, a déclaré Mahdi Abdel Jawad, qui dénonce une tentative visant à exclure le candidat de la course présidentielle. La commission électorale et le ministère de l'Intérieur n'ont pas fait de commentaire dans l'immédiat.

Le candidat Ayachi Zammel interpellé

Le candidat à l'élection présidentielle en Tunisie, Ayachi Zammel, a été interpellé hier pour des soupçons de « falsification de parrainages », a annoncé un membre de son équipe de campagne. Le candidat à l'élection présidentielle en Tunisie, Ayachi Zammel, un industriel chef du petit parti libéral Azimoun, a été interpellé ce lundi 2 septembre 2024 pour des soupçons de « falsification de parrainages », a annoncé un membre de son équipe de campagne à la radio Mosaïque FM. L'ancien député a été emmené à un poste de la Garde nationale à Tebourba, à



environ 40 kilomètres à l'ouest de Tunis, a précisé Mahdi Abdeljaouad à la radio. La trésorière d'Azimoun, Siwar Bargaoui, avait déjà été interpellée le 19 août pour des accusations de falsification de parrainages pour le compte d' Ayachi Zammel. Elle a été relâchée le 29 août en attente d'un procès fixé au 19 septembre, selon le site en ligne Business News. Ayachi Zammel fait partie des trois candidatures retenues le 10 août par l'Instance Supérieure Indépendante

pour les Élections (Isie), pour la présidentielle, aux côtés du président Kaïs Saïed, qui brigue un deuxième mandat, et de Zouhair Magzhaoui, un ancien député de la gauche panarabe. Le président sortant, élu démocratiquement en 2019, est accusé par ses détracteurs et l'opposition de dérive autoritaire depuis son coup de force du 25 juillet 2021, lors duquel il s'est octroyé les pleins pouvoirs. A la surprise générale, le tribunal administratif a accepté en appel les recours de

trois candidats dont les dossiers avaient été rejetés le 10 août par l'autorité électorale. Mais celle-ci doit encore confirmer et communiquer la liste définitive en début de semaine, même si les juristes tunisiens ont estimé que les décisions du tribunal administratif sont exécutoires. Le 10 août, l'autorité électorale avait disqualifié treize autres candidats, arguant d'un nombre de parrainages insuffisant, d'un manque de garanties financières ou de critères de nationalité non

respectés. Le 20 août, l'ONG Human Rights Watch avait critiqué le processus de sélection des candidats, estimant qu'« au moins huit candidats potentiels [avaient] été poursuivis en justice, condamnés ou emprisonnés » et, de facto, « empêchés de se présenter ». D'autres prétendants au poste se sont plaints d'avoir été entravés sur le plan administratif pour obtenir divers documents (formulaires de parrainage, casier judiciaire, etc.).

MAURITANIE

Des innovations numériques contribuent à la lutte contre le paludisme

Fatimata, une mère de quatre enfants vivant dans la région de Kiffa, au sud de la Mauritanie, a longtemps souffert des effets dévastateurs du paludisme. « La fièvre, les frissons et les douleurs étaient insupportables. Je ne pouvais ni m'occuper de mes enfants ni aller travailler », se souvient-elle. Tout a changé lorsqu'elle a reçu ses premières moustiquaires. « Les agents de santé sont venus dans notre village, ont enregistré les détails de notre ménage dans leurs téléphones et nous ont remis les moustiquaires. Depuis, nous dormons enfin en paix, sans les bourdonnements incessants et les piqûres de moustiques ont beaucoup diminué », raconte-t-elle. En 2023, soutenue par l'Organisation mondiale de la Santé, la Mauritanie a distribué plus d'un million et demi de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) dans 42 districts sanitaires des huit régions à forte incidence du paludisme, renforçant les efforts déployés en 2017 et en 2020. Ces moustiquaires, dont l'efficacité peut durer jusqu'à trois ans, avaient déjà permis de réduire significativement les cas de paludisme dans le pays. La campagne a aussi marqué un tournant dans l'utilisation d'outils numériques pour la collecte de données, la communication et le paiement électronique des travailleurs de la santé. « Nous avons ciblé les huit districts les plus touchés en combinant des approches fixes et mobiles pour atteindre les communautés nomades », explique le Dr Amar Ely Salem, Coordinateur du programme national de lutte contre le paludisme. « Dans certaines régions ciblées, 40 à 50 % des cas suspects se révélaient positifs au paludisme, surtout pendant la saison



des pluies. » En Mauritanie, le paludisme demeure un fléau majeur, avec 212 000 cas recensés en 2022. Malgré les progrès, la maladie reste la deuxième cause de consultation, représentant 17 % des visites médicales dans le pays. Dans les huit régions endémiques, le paludisme constitue le premier motif de consultation en période de haute transmission saisonnière. L'utilisation des MILDA a sauvé des millions de vies, en particulier celles des enfants de moins de cinq ans, qui constituent 80 % des décès dus au paludisme dans la Région africaine. La Mauritanie, dont le dernier recensement actualisé datait de 2013, a aussi bénéficié de

l'introduction de technologies de suivi et d'évaluation. L'OMS a déployé 20 experts pour mettre en place des outils de collecte numérique et former les points focaux à leur utilisation. Grâce au logiciel d'information sur la santé au niveau du district (DHIS2), une plateforme de collecte, de gestion et d'analyse des données, les agents ont pu saisir les informations en temps réel à l'aide de téléphones mobiles, de tablettes ou d'ordinateurs. Cette capacité a permis un suivi rapide et efficace des indicateurs de santé, tout en assurant une gestion centralisée et cohérente de la campagne. « Grâce à ces nouveaux outils, nous avons pu dénombrer plus

de 600 000 foyers et calculer un taux de couverture de 91 %, dépassant les estimations initiales », affirme le Dr Mohamed Soumaré Lassana, assistant technique régional de santé dans la région du Guidimakha. « Ces données ont permis de détecter en temps réel les écarts et d'apporter rapidement des corrections. » Pour la première fois, des groupes de messagerie instantanée ont aussi été utilisés pour renforcer les capacités de près de 9 500 travailleurs de la santé, tandis que des réunions virtuelles quotidiennes ont assuré une coordination fluide des opérations de dénombrement et de distribution. Les prestataires ont été rémunérés via le paiement mobile, qui assure des transactions plus rapides et sécurisées que le paiement en espèces. Avec cette campagne de distribution de MILDA, qui a permis de couvrir plus de 80% de la population des régions ciblées, il est attendu une réduction de 30% des cas de paludisme dans les huit Wilayas. D'où l'importance de la sensibilisation de la population à l'utilisation de ces moustiquaires. « L'impact de cette campagne ne se limite pas à la réduction des cas de paludisme, elle marque également une avancée significative dans l'utilisation des outils numériques pour la santé publique, posant les bases pour des interventions plus efficaces à l'avenir », déclare la Dre Charlotte Faty Ndiaye, représentante de l'OMS en Mauritanie. A Kiffa, les nuits de Fatimata sont paisibles. « Nous avons retrouvé la tranquillité d'esprit, sachant que nous sommes protégés. Dans mon village, les moustiquaires sont désormais un bien précieux », conclut Fatimata.

BANDE DE GHAZA

Un total de **87.000** enfants déjà vaccinés contre la polio

Tandis que la campagne de vaccination contre la polio entre hier dans sa deuxième journée dans les zones centrales de la bande de Ghaza, 87.000 enfants ont déjà reçu la première dose de vaccin, ont indiqué lundi des Agences des Nations unies.

Selon l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), les efforts se poursuivent pour fournir aux enfants ce vaccin essentiel. « Mais ce dont ils ont le plus besoin, c'est d'un cessez-le-feu maintenant », a souligné l'UNRWA dans un message sur le réseau social X.

Dimanche, les équipes se sont rendues dans les centres de santé de l'UNRWA, les points médicaux mobiles et les tentes pour vacciner les enfants. Le même dispositif est reconduit hier lundi.

« Nous faisons tout notre possible pour que tous les enfants de moins de 10 ans soient vaccinés. Les pauses temporaires dans la zone sont essentielles pour fournir ces vaccins. Au-delà de la pause, ces enfants ont besoin d'un vaccin qui n'a que trop tardé », a ajouté sur X, l'UNRWA.

La campagne de trois jours vise à vacciner quelque 640.000 enfants palestiniens âgés de



moins de 10 ans. Elle intervient après que les autorités sanitaires ont détecté le premier cas de polio à Ghaza en 25 ans, un enfant de 10 mois.

La campagne comprendra deux doses de vaccin, administrées en deux fois, à quatre semaines d'intervalle. Plus de 1,2 million de doses de vaccin ont

été livrées à Ghaza, et 400.000 doses supplémentaires arriveront bientôt. L'objectif des agences onusiennes et des autorités sanitaires palestiniennes est d'atteindre une couverture vaccinale d'au moins 90 % à chaque tour de la campagne afin d'enrayer l'épidémie actuelle et d'empêcher la propa-

gation internationale de la polio. Cette campagne a démarré alors que les agences humanitaires rappellent que la poursuite des bombardements sionistes sur la bande de Ghaza pourrait constituer un défi pour les parents palestiniens qui souhaitent accéder en toute sécurité aux centres de soins pour se faire vacciner contre la poliomyélite. « C'est l'un de nos plus grands défis », a affirmé sur X, la porte-parole de l'UNRWA, Louise Wateridge, alors que les rapports des médias font état de combats ce lundi pendant ce qui était censé être une pause humanitaire. « Nous ne pouvons pas vacciner des enfants qui craignent pour leur vie et qui doivent fuir pour se mettre en sécurité », a mis en garde Mme Wateridge. La campagne de vaccination contre la polio se déroule alors que l'entité sioniste poursuit ses attaques contre la Bande de Gaza ; des attaques qui ont fait 40 738 morts et quelque 94 154 blessés palestiniens depuis le 7 octobre de l'année dernière.

Affrontements meurtriers au Soudan

Au moins 20 civils tués à Sennar et Zalingei



Au moins 20 civils ont été tués dans la ville de Sennar et à Zalingei, chef-lieu de l'Etat du Darfour central, lors d'affrontements entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR).

Des avions de l'armée soudanaise ont bombardé le camp de Khamsa Dagaig à Zalingei, samedi soir, tuant cinq personnes et en blessant trois autres, a déclaré l'organisation de la société civile 'Coordination générale des camps de déplacés et de réfugiés', dans un communiqué publié dimanche. Dans le sud du pays, un rapport de l'ONG 'Réseau des médecins soudanais' indique qu'une quinzaine de personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par les tirs d'artillerie effectués, samedi, par les FSR sur la ville de Sennar. « Ces tirs aléatoires ont provoqué une catastrophe humanitaire en visant un camp de personnes déplacées, lesquelles ont ensuite été transférées à l'hôpital universitaire de la ville pour y être soignées », ajoute le communiqué. La Coordination des comités de résistance de la ville d'El Fasher, chef-lieu de l'État du Darfour du Nord, a déclaré dans un communiqué que les FSR avaient bombardé le camp de personnes déplacées d'Abu Shouk, précisant que quatre obus avaient atteint le camp.

SOMMET AFRICAIN DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES 2024 À RWANDA Transformer l'avenir de l'agriculture en Afrique

Du 2 au 6 septembre 2024, Kigali accueille le Sommet Africain des Systèmes Alimentaires (AFS), réunissant 5000 délégués pour discuter des enjeux agricoles du continent face aux défis mondiaux. Innovations, résilience climatique, et inclusion seront au cœur des débats.

Organisé par l'Alliance pour la révolution verte en Afrique (Alliance for a green revolution in Africa, AGRA), avec le soutien de la République du Rwanda et d'autres partenaires, ce sommet annuel souligne l'importance de tirer parti de la technologie et des investissements pour promouvoir des systèmes alimentaires innovants, inclusifs et durables, selon les organisateurs.

Lors des cinq jours du Forum, les participants axeront, entre autres, sur les thèmes liés aux « Innovations pour la santé des sols en Afrique », l'Agriculture intelligente face au climat : voies de mise à l'échelle », et Exploiter l'innovation pour des systèmes alimentaires durables et des régimes alimentaires sains en Afrique. Ils discuteront également des Partenariats pour une innovation des systèmes alimentaires axée sur la demande. Ils traiteront aussi de l'état des systèmes nationaux de semences, et comment Faire progresser le travail sur les



futurs alimentaires écologiques en Afrique, L'AGRA vise à améliorer l'adaptation des systèmes agroalimentaires et agricoles au changement climatique afin que les petits exploitants agricoles puissent accroître leur résistance aux chocs.

Le Forum annuel des Systèmes Alimentaires Africains (Africa Food Systems

Forum, AFS Forum) est le premier forum mondial consacré à l'agriculture et aux systèmes alimentaires africains. Il rassemble les parties prenantes afin qu'elles prennent des mesures pratiques et partagent les enseignements tirés de l'expérience pour faire progresser les systèmes alimentaires africains.

Des raids ennemis (sioniste) Deux civils tombent en martyrs au Liban

Deux personnes sont tombées en martyrs hier dans une frappe de l'armée sioniste visant leur véhicule dans le sud du Liban, a rapporté l'agence nationale de l'Information (ANI).

"Une attaque d'un drone ennemi (sioniste) sur un véhicule à Naqoura a fait deux victimes",

a annoncé ANI citant le Centre des opérations d'urgence du ministère libanais de la Santé publique. Selon le ministère libanais de la Santé, le nombre de victimes des agressions sionistes contre le Liban depuis octobre 2023 s'est élevé à plus de 600 martyrs, tandis que plus de 110.000 personnes, selon les estimations de l'ONU, ont été déplacées. Les raids sionistes sur les villes du Liban se poursuivent parallèlement à l'agression génocidaire en cours depuis le 7 octobre dernier contre Ghaza où plus de 40.000 Palestiniens sont tombés en martyr et des dizaines de milliers d'autres ont été blessés.



ÉLECTIONS RÉGIONALES EN ALLEMAGNE

Les résultats sont « amers » et « inquiétants », dit Scholz

Le chancelier allemand Olaf Scholz a qualifié d'« amers » et d'« inquiétants » les résultats de deux élections régionales organisées dimanche dans le pays, qui ont donné une victoire historique à l'extrême droite et fragilisé les partis de la coalition au pouvoir, exhortant à la formation de gouvernements sans « extrémistes de droite ».

Alternative pour l'Allemagne (AfD) est devenue dimanche le premier parti d'extrême droite à remporter un scrutin régional en Allemagne depuis la Seconde Guerre mondiale en s'imposant en Thuringe, dans l'est du pays, tandis qu'il est arrivé deuxième derrière les conservateurs dans l'État voisin de Saxe, selon les projections. Cependant, l'AfD, une formation considérée comme extrémiste qui a trouvé un terrain fertile dans les deux États orientaux depuis la réunification de l'Allemagne, ne sera probablement pas en



mesure de former un gouvernement, tous les autres partis s'étant engagés jusqu'à présent à lui barrer la route du pouvoir. Le parti nationaliste, anti-migration, pourrait toutefois

obtenir suffisamment de sièges dans les deux Länder pour bloquer les décisions nécessitant une majorité des deux tiers, telles que la nomination des juges ou des responsables de la sécurité, ce qui lui conférerait un pouvoir sans précédent. « Les résultats de l'AfD en Saxe et en Thuringe sont inquiétants », a déclaré Olaf Scholz à Reuters, tout en précisant qu'il s'exprimait en tant que député de son Parti social-démocrate (SPD). « Notre pays ne peut pas et ne doit pas s'habituer à cela. L'AfD nuit à l'Allemagne. Elle affaiblit l'économie, divise la société et ruine la réputation de notre pays », a-t-il ajouté. Les résultats de dimanche pénalisent la coalition gouvernementale composée des sociaux-démocrates d'Olaf Scholz, des Verts et du parti libéral FDP, ce qui pourrait exacerber les querelles intestines déjà existantes entre les partenaires un an avant les élections législatives fé-

dérales. « Les résultats des élections de dimanche sont amers, pour nous aussi », a dit le chancelier, tout en précisant que les prévisions les plus sombres, selon lesquelles le SPD pourrait être exclu pour la première fois d'un parlement régional, ne s'étaient pas concrétisées.

Les trois partis de la coalition au pouvoir ont perdu des voix, seul le SPD ayant confortablement franchi le seuil des 5% nécessaires pour rester dans les parlements des deux Länder.

Les Verts et le FDP ont tous deux été exclus de l'assemblée de Thuringe. Le nouveau parti populiste Alliance Sahra Wagenknecht (BSW), issu d'une scission de la formation de gauche Die Linke, a fait pour sa part mieux que les trois partenaires de coalition lors de ses premières élections régionales, arrivant en troisième position.

Avec les smartphones, la conversation en péril ?

La conversation relève souvent de la gratuité, de la flânerie, de la rencontre, elle est une parole partagée. Mais que devient-elle à l'ère du smartphone omniprésent ? Jour et nuit, nous communiquons : via WhatsApp, Messenger, Instagram, Slack, TikTok, par mail ou par texto, via des messages vocaux...

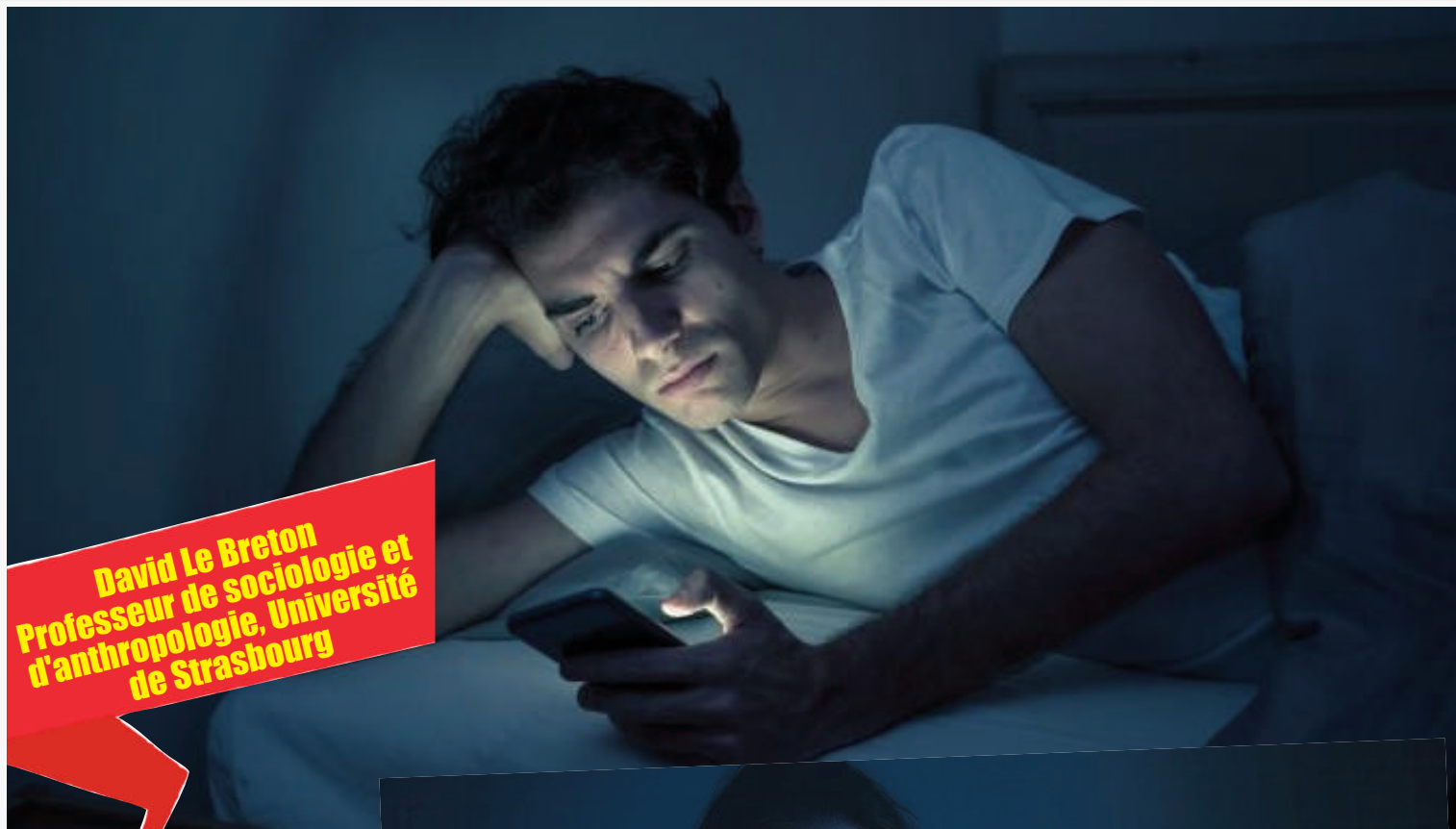
Et pourtant, nous rappelle David Le Breton, communiquer n'est pas converser. À la fois vigilants, disponibles et déconnectés de nos sensations physiques, nous avons peu à peu désappris l'ennui, la lenteur, les silences et l'attention à l'autre... Cet article fait partie de notre série « Nos vies mode d'emploi ». Le smartphone a introduit au sein du lien social dans le monde entier un avant et un après de son usage. En une quinzaine d'années, la banalisation de son recours a opéré une transformation inouïe du rapport au monde et aux autres. J'aborderai ici seulement les profondes altérations que connaît la conversation face à l'impact colossal de la communication, notamment quand elle passe par la médiation du téléphone portable.

Communiquer n'est pas converser

J'entends par communication l'interposition de l'écran dans la relation à autrui, la distance, l'absence physique, une attention distraite, flottante... Utilitaire, efficace, elle appelle une réponse immédiate ou des justifications ultérieures car elle exige une disponibilité absolue qui induit par ailleurs le sentiment que tout va trop vite, que l'on a plus de temps à soi. À tout moment une notification, un appel, un message somme l'individu à une réponse sans retard qui maintient une vigilance sans relâche. À l'inverse, la conversation relève souvent de la gratuité, de la flânerie, de la rencontre, elle est une parole partagée. Il s'agit seulement d'être ensemble en toute conscience et de dialoguer en prenant son temps. Si la communication fait disparaître le corps, la conversation sollicite une mutuelle présence, une attention au visage de l'autre, à ses mimiques et à la tonalité de son regard. Elle compose volontiers avec le silence, la pause, le rythme des uns et des autres. À l'inverse de la communication où toute suspension sollicite un pénible rappel, surtout pour ceux qui sont autour et ne sont pas concernés, d'un : « On a été coupé », « T'es là ? » « J'entends plus rien » « Je te rappelle ». La conversation n'a pas ce souci car le visage de l'autre n'a jamais disparu et il est possible de se taire ensemble en toute amitié, en toute complicité, pour traduire un doute, une méditation, une réflexion. Le silence dans la conversation est une respiration, dans la communication elle est une panne. Comment habiter ce monde en crise, comment s'y définir, s'y engager, y faire famille ou société ? Notre nouvelle série « Nos vies modes d'emploi » explore nos rapports intimes au monde induits par les bouleversements technologiques, féministes et écologiques survenus au tournant du XXIe siècle.

Les amis, notre nouvelle famille ?

Données personnelles : comment nous avons peu à peu accepté d'en perdre le contrôle. Il y a quelques mois à Taipei, j'étais dans un restaurant populaire. À une table, non loin de la mienne, est venue s'installer une dizaine de personnes de la même famille, des plus jeunes aux plus âgés. Le

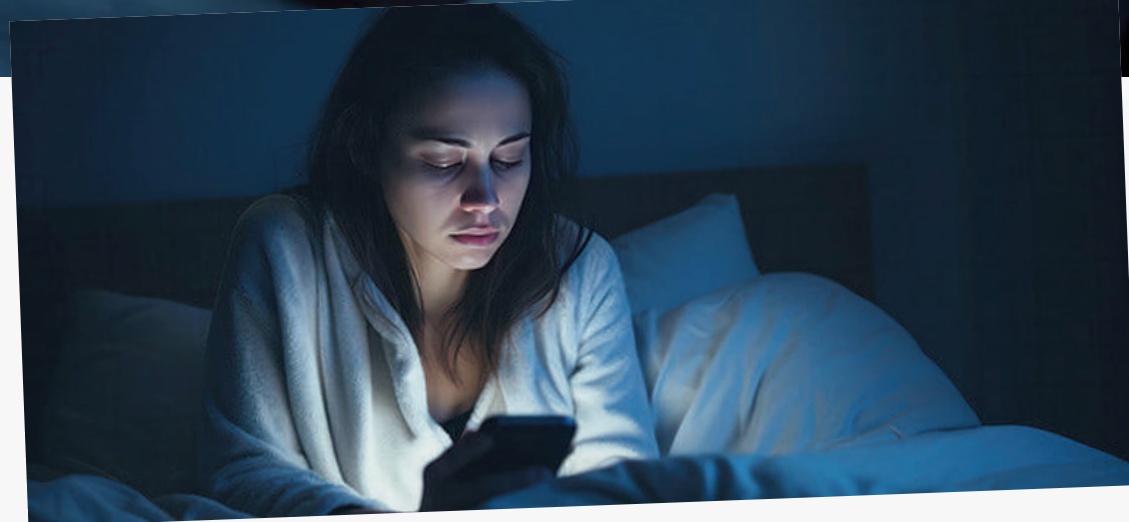


David Le Breton
Professeur de sociologie et d'anthropologie, Université de Strasbourg

temps de prendre place, et tous ont sorti leur smartphone, les plus petits avaient deux ou trois ans, jusqu'aux anciens, la soixantaine. Ayant à peine jeté un coup d'œil au menu avant de commander, tous se sont immergés dans la contemplation de leur portable, sans aucune attention les uns envers les autres. Ils n'ont pratiquement pas dit un mot et ils mangeaient leur smartphone à la main. Seule exception parfois, de petites tensions entre deux des enfants qui devaient avoir quatre ou cinq ans. Ils sont restés une bonne heure en échangeant guère plus que quelques phrases, sans vraiment se regarder. La scène aurait pu se passer à Strasbourg, à Rome ou à New York, dans n'importe quelle ville du monde. Elle est aujourd'hui commune. Il suffit d'entrer au hasard dans un café ou un restaurant pour voir la même situation. Les anciennes rencontres familiales ou amicales disparaissent peu à peu, remplacées par ces nouvelles civilités où l'on est ensemble mais séparés les uns des autres par des écrans, avec parfois quelques mots échangés avant de retrouver la quiétude de son portable, replié sur soi. À quoi bon s'encombrer des autres puisqu'un monde de divertissement est immédiatement accessible où l'on a plus à soutenir l'effort de nourrir la relation aux autres. La conversation devient désuète, inutile, pénible, ennuyeuse, alors que l'écran est une échappée belle qui ne déçoit pas et qui occupe agréablement le temps.

Des villes peuplées de zombies

La disparition massive de la conversation, même avec soi-même, se traduit par le fait que maintenant les villes sont désertes, on n'y rencontre plus personne, les trottoirs regorgent de zombies qui cheminent hypnotisés par leur smartphone. Les yeux baissés, ils ne voient rien de ce qui se passe à



leur entour. Si vous cherchez votre chemin, inutile de demander de l'aide, il n'y a personne autour de vous. Les uns sont casqués ou portent des oreillettes, parlent tout seuls, et arborent une attitude indifférente ostentatoire, tous n'ont d'yeux que pour leur écran. Autre forme d'incivilité courante devenue banale, le fait de parler avec quelqu'un qui ne peut s'empêcher de sortir son smartphone de sa poche toutes les trente secondes, dans la peur de manquer une notification ou qui vous laisse tomber après une vibration ou une sonnerie. Échange de bon procédé, chacun occupant une place ou un autre selon les circonstances. La hantise de manquer une information provoque cette fébrilité des adolescents, mais pas seulement, et cette quête éperdue du smartphone dans la poche, à moins qu'il ne reste en permanence à la main. Ce que les Américains appellent le Fear of Missing Out (FOMO) est devenu un stress qui affecte la plupart de nos contemporains. Même posé près de soi sur une table, l'expérience montre que le smartphone exerce un magnétisme difficile à contrer, les regards se posent avec régularité sur lui dans une sorte de nostalgie. Pour ces usagers, les relations à distance, sans corps, sont moins imprévisibles, moins frustrantes, elles n'engagent que la surface de soi, et en ce sens

elles apparaissent souvent préférables aux interactions de la vie réelle. Elles donnent lieu à des relations conformes au désir et fondées sur la seule décision personnelle sans craindre un débordement, car dès lors il suffit d'interrompre la discussion en prétextant un problème de réseau et de couper la communication. Les interactions en face-à-face sont plus aléatoires, plus susceptibles de blesser ou de décevoir. Mais plus on communique moins on se rencontre, plus la conversation disparaît du quotidien. Les écrans donnent le moyen de franchir le miroir du lien social pour se retrouver ailleurs sans plus de contrainte de présence à assumer devant les autres. Ils induisent une communication spectrale, essentiellement avec soi-même, ou avec un minimum d'altérité. Souvent dans le sillage des habitudes prises lors du confinement quand tout autre lien était impossible. Nous multiplions aujourd'hui les réunions, les conférences à distance qui dans mon expérience personnelle n'existaient pas avant l'émergence du Covid.

Un sentiment d'isolement croissant

La société numérique ne se situe pas dans la même dimension que la sociabilité concrète, avec des personnes en présence mutuelle

qui se parlent et s'écoutent, attentifs les uns aux autres, en prenant leur temps. Elle morcelle le lien social, détruit les anciennes solidarités au profit de celles, abstraites, le plus souvent anonymes, des réseaux sociaux ou de correspondants physiquement absents. Paradoxalement, certains la voient comme une source de reliance alors que jamais l'isolement des individus n'a connu une telle ampleur. Jamais le mal de vivre des adolescents et des personnes âgées n'a atteint un tel niveau. La fréquentation assidue de multiples réseaux sociaux ou l'ostentation de la vie privée sur un réseau social ne créent ni intimité ni lien dans la vie concrète. La société numérique occupe le temps et donne le moyen de zapper tout ce qui ennueie dans le quotidien, mais elle ne donne pas une raison de vivre. Bien entendu certains y trouvent du lien du fait de leur isolement, mais ce dernier n'est-il pas aussi une incidence du fait que l'on ne se rencontre plus dans la vie réelle ? Chacun est en permanence derrière son écran, même en marchant en ville, l'expérience individuelle de la conversation ou de l'amitié se raréfie, l'isolement se multiplie en donnant le sentiment paradoxal de la surabondance. Mais il ne reste du lien qu'une simulation. Les cent « amis » des réseaux sociaux ne valent pas un ou deux amis dans la vie quotidienne.

Eliminatoires CAN-2025

Début de la vente des billets du match Algérie-Guinée équatoriale

L'opération de vente des tickets du match Algérie-Guinée équatoriale, qui aura lieu jeudi prochain (20h00) au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a été lancée lundi matin, a annoncé la direction de cette infrastructure sportive.



Les supporters désireux assister à ce rendez-vous, qui s'inscrit dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), sont invités à acquérir leurs tickets via la plateforme électronique egcsa.digiticket.dz, a précisé la

même source. La sélection nationale commence, ce jour, son stage en perspective des deux premières journées des qualifications à la phase finale de la prochaine messe footballistique continentale. Lors de la deuxième journée, les protégés de l'entraîneur national, Vladimir Petkovic, se déplaceront à Monrovia pour

donner la réplique à la sélection du Libéria, le 10 septembre en cours. Outre l'Algérie, la Guinée-équatoriale et le Libéria, le groupe E comprend aussi la sélection du Togo. Les deux premiers de chacun des 11 poules où l'équipe hôte n'évolue pas sont qualifiés pour la phase finale prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Après deux jours de repos

L'USMA reprend les entraînements mercredi

L'USM Alger, sociétaire de la Ligue 1 algérienne de football, a annoncé avoir accordé deux jours de repos à ses joueurs, en précisant que la reprise des entraînements se fera mercredi après-midi à Alger.

Ce "petit congé" a été accordé aux camarades de Ghacha juste après leur retour de Tunisie, où ils ont bouclé dimanche matin un stage de 18 jours, destiné à préparer la nouvelle saison 2024-2025, et dont le coup d'envoi sera le 19 septembre courant.

Les Rouge et Noir avaient jeté leur dévolu sur la station balnéaire de Tabarka, où ils ont disputé pas moins de six matchs amicaux, contre des clubs locaux et étrangers. "Ces deux jours de repos sont amplement mérités pour les joueurs, qui ont travaillé très dur pendant leur stage à Tabarka. Ce micro-cycle de préparation a été un succès sur tous les plans, surtout que les joueurs ont été réceptifs, en faisant preuve de sérieux et de discipline" a indiqué la direction du club dans un bref communi-



qué, diffusé sur son site officiel. Le club de Soustara avait disputé son sixième et dernier match amical samedi après-midi, et il l'avait emporté (1-0) contre les Libyens de l'Olympique Azaouiya. Juste avant cela, le Rouge et Noir l'avaient em-

porté (2-1) contre le nouveau promu en Ligue 1 Mobilis, l'Olympique Akbou, eux qui s'étaient préalablement neutralisés (1-1) dans un duel au sommet avec l'Entente de Sétif.

Lors des matchs amicaux disputés contre des clubs tunisiens, l'USMA avait commencé par concéder un nul vierge contre l'AS Gabès, avant de remporter une courte victoire (1-0) contre le MR Beslimane, alors que l'ES Mostaganem, l'autre nouveau en Ligue 1 Mobilis, a été le seul à lui avoir infligé une défaite lors de ce stage (2-1). Ce mercredi, le coach Nabil Maloul devrait reprendre les entraînements avec un moral au beau fixe, surtout que la direction du club a réussi à qualifier l'ensemble de ses nouvelles recrues, y compris sur le plan continental.

Il s'agit des Algériens Lyès Chetti, Houssam-Eddine Ghacha, Ghilas Guenaoui et Imad-Eddine Azzi, ainsi que le Bolivien Adalid Terrazas, le Sénégalais Sékou Gassama, le Nigérian Wale Musa Alli et le duo congolais, composé de Glody Likonza et Kevin Mundiuku.

Avec un riche parcours Lamara nouvel entraîneur de l'ASMO

L'ASMO Oran, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 algérienne de football a annoncé la nomination d'Aït Ahmed Lamara en tant que nouvel entraîneur de son équipe senior.

Le nouveau coach des gars de M'dina J'dida a été présenté lors d'un point de presse, animé par le nouveau président du club, Mehdi Brahmi, a été élu jeudi passé, au titre du nouveau mandat olympique 2024-2028. Selon le nouveau patron des Vert et Blanc, Aït Ahmed est un technicien ayant exercé à l'étranger, possédant une licence d'entraîneur "UEFA-Pro". Il a travaillé notamment en Belgique, où il a remporté le trophée du championnat féminin avec le Standard de Liège. Cet entraîneur de 50 ans avait fait également un passage dans le championnat algérien il y a quelques saisons, en tant qu'entraîneur adjoint dans le staff technique de la JS Kabylie.

L'ASMO, qui a difficilement assuré son maintien la saison passée, jouera son neuvième exercice de suite en Ligue 2. Sa dernière apparition parmi l'élite remonte à l'exercice 2015-2016. Cette équipe a démarré, dimanche, ses préparatifs pour la prochaine saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 septembre courant.



Fraichement élu au poste Le président du SC Mecheria jette l'éponge

Le président du SC Mecheria, Mohamed Benchekeur, fraîchement élu à ce poste, a présenté sa démission aux autorités locales, a-t-on appris auprès de ce club, sociétaire du Groupe Centre-ouest de la Ligue 2 algérienne de football.

Dans une lettre adressée au directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Naâma, Benchekeur a motivé sa démission par "des problèmes d'ordre financier, conjugués à de nombreux obstacles auxquels fait face ce le club, qui croule sous le poids des dettes", précise-t-on de même source.

Le SCM, qui a accédé en deuxième palier il y a deux années, n'a toujours pas lancé ses préparatifs en vue de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi sera donné le 20 septembre en cours. Côté staff technique, le SCM a recruté dernièrement l'ancien international algérien Hocine Achiou, au poste d'entraîneur en chef.



En prévision de la nouvelle saison footballistique Lancement de travaux de réaménagement au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem



Des travaux de réhabilitation ont été lancés au stade Mohamed-Bensaïd relevant du complexe sportif "Commandant Ferradj" de Mostaganem, en prévision de la saison footballistique 2024-2025, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Touati Blidi a assuré que les travaux engagés seront achevés avant le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 de football, prévu pour le 19 septembre en cours, afin de permettre à l'ESM, qui retrouve l'élite après 25 ans d'absence, d'y recevoir ses adversaires.

Il a, en outre, ajouté qu'un projet d'extension des tribunes du même stade, dont la capacité d'accueil actuelle avoisine les 15.000 places, "est en phase d'études".

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme tracé par le ministère de la Jeunesse et des Sports visant à moderniser les grands stades du pays, qui touche une dizaine d'enceintes footballistiques, a-t-il souligné.

Lors d'une récente visite de la commission d'audit des stades, relevant de la Ligue de football professionnel (LFP), au stade Mohamed-Bensaïd, quelques réserves ont été formulées, ce qui a conduit au report de l'homologation de cet équipement.

"Tout rentra dans l'ordre, lors de la prochaine visite de ladite commission, après la levée, ces jours-ci, des réserves formulées", a encore promis le DJS de Mostaganem.

En plus de l'ESM, l'autre club phare de la ville, le WAM, qui évolue en Ligue deux, accueille lui aussi ses adversaires au stade Mohamed-Bensaïd qui est doté d'une pelouse en gazon naturel.

Médaillé d'or des jeux paralympiques Le président de la République félicite Athmani Skander Djamil



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a félicité, dimanche, le champion paralympique algérien, Athmani Skander Djamil suite à sa médaille d'or remportée dans l'épreuve du 100 mètres (T13), avec un chrono de 10.42" aux Jeux paralympiques 2024 se déroulant à Paris. "Félicitations au champion Skander Athmani pour la médaille d'or ainsi qu'aux champions Hamri Lynda et Ahmed Mehmedeb pour leurs médailles de bronze aux Jeux paralympiques de Paris. Vous nous avez fait honneur, un grand merci à vous. Vive l'Algérie", a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

Comment exploiter les forêts tropicales de façon plus durable ?

À l'heure où la déforestation et la dégradation des forêts tropicales menacent la biodiversité et le climat mondial, les préserver et les conserver est devenu une priorité. On oppose généralement deux options : la sanctuarisation des forêts ou leur exploitation raisonnée au bénéfice des populations humaines.

Mais encore faut-il prendre en compte la réalité du terrain, où l'exploitation illégale compromet la capacité des forêts à se régénérer... Dans l'ouvrage « Exploiter durablement les forêts tropicales », Plinio Sist, directeur de l'unité de recherche Forêts et sociétés du Cirad, propose une analyse approfondie des impacts environnementaux de l'exploitation forestière et explore les voies pour rendre cette pratique plus durable. Nous en reproduisons ici l'introduction. Les forêts tropicales représentent la moitié des forêts de la planète, abritent plus de la moitié du carbone forestier et plus de 80 % de la biodiversité terrestre. Elles jouent également un rôle fondamental dans la régulation du climat tant à l'échelle régionale que mondiale, sans oublier qu'elles préservent les sols de l'érosion, régulent les réseaux hydriques, font baisser la température et offrent d'innombrables produits aux populations : viandes, fruits, matériel, plantes médicinales. Malheureusement, les forêts tropicales continuent à disparaître à un rythme alarmant. Lors des trente dernières années, la planète a perdu un peu plus de quatre cents millions d'hectares (400 Mha) de forêts tropicales, soit 13 Mha en moyenne par an. Cette perte totale du couvert forestier est essentiellement due à la conversion des forêts tropicales en terres agricoles, en pâturages ou en plantations industrielles (palmier à huile, canne à sucre, arbres à croissance rapide). À cette déforestation s'ajoute la dégradation forestière qui, dans certaines régions du monde comme



l'Amazonie, affecte autant de surfaces que le déboisement.

Pour le bien et la survie de l'humanité

Il n'existe pas de définition unique et universelle de la dégradation forestière. De façon générale, c'est une réduction de la capacité de la forêt à fournir des biens et des services, liée à des perturbations anthropiques ou naturelles. Cette définition ne prend toutefois pas en compte les aspects temporels et quantitatifs de la dégradation, qui restent des éléments clés. En effet, selon le type, l'intensité et la fré-

quence des perturbations subies, la dégradation sera plus ou moins importante et de longue durée. Plus ces perturbations sont intenses et fréquentes et plus l'écosystème forestier mettra du temps à retrouver ses fonctions. Dans les cas extrêmes, les perturbations sont telles que l'écosystème ne se régénère plus et bascule vers un nouvel état stable différent de son état originel ; c'est par exemple le cas de la garrigue. Les deux principales causes de la dégradation forestière sont l'exploitation de bois d'œuvre ou de bois de cuisson non contrôlée, le plus souvent illégale, et la fragmentation, liée une fois en-

core à la déforestation et exacerbée par les effets du changement climatique. La dégradation provoque des perturbations plus ou moins importantes selon les causes et les pratiques. La capacité d'une forêt à se reconstituer, c'est-à-dire à revenir à un état comparable à son état initial, dépendra essentiellement de l'intensité et de la fréquence de ces perturbations. Dès 1992, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement alerte sur la nécessité de préserver et de conserver les forêts tropicales pour le bien et la survie de l'humanité ; cet enjeu est aujourd'hui de-

venu une priorité absolue. Pour ce faire, deux approches complémentaires, mais que l'on aime à opposer, consistent soit à les sanctuariser en créant des aires de protection qui limitent le plus possible l'exploitation de leurs ressources par les humains, soit, au contraire, à mettre en place une exploitation raisonnée au bénéfice des populations locales et de la société en général. La seconde méthode est celle choisie par les forestiers, sur la base du principe qu'une forêt valorisée générant des biens et des services aux populations, à l'État et à la société, sera une forêt protégée et conservée.

POUR Y ÊTRE SOIGNÉS

Un couple de pandas vieillissants quitte Tokyo pour rentrer en Chine

Deux pandas vieillissants d'un zoo de Tokyo seront renvoyés en Chine le mois prochain pour y être soignés, a annoncé la gouverneure de la ville, alors que les visiteurs faisaient la queue samedi pour les apercevoir une dernière fois. Les pandas Ri Ri et Shin Shin, arrivés au zoo d'Ueno en 2011, devaient y rester jusqu'en février 2026, mais le Japon et la Chine sont convenus qu'il serait préférable que les ursidés âgés de 19 ans retournent dans leur pays d'origine. Le couple présente des

symptômes tels que celui de l'hypertension artérielle depuis deux ans. "Ils prennent actuellement des médicaments et subissent des examens, mais il n'y a pas eu d'amélioration significative", a déclaré vendredi à la presse la gouverneure de Tokyo, Yuriko Koike. "Je sais que certaines personnes seront tristes de les voir partir, mais si nous pensons d'abord à la santé de ces pandas bien-aimés...", a-t-elle ajouté. Une dernière visite était prévue le 28 septembre, mais les médias locaux ont rapporté samedi que les

gens faisaient déjà la queue pour voir les pandas une dernière fois. Shin Shin a donné naissance en 2017 à Xiang Xiang, une femelle qui était le premier bébé panda du zoo depuis 1988, puis à des jumeaux en 2021. Le retour de Xiang Xiang en Chine en 2023 a attristé de nombreux fans et fait l'objet d'une retransmission directe à la télévision. Selon l'organisation de protection de la nature WWF, il resterait dans la nature quelque 1.860 pandas géants, principalement dans les forêts de bambou des ré-

gions montagneuses de Chine. Environ 600 de ces animaux vivent en captivité sur la planète dans des centres consacrés aux pandas, des zoos et des parcs animaliers. Ces animaux aux airs de peluche sont prêtés aux zoos étrangers dans le cadre de ce qui a été surnommé la "diplomatie du panda". En Chine, des programmes de conservation de l'espèce sont en partie financés par les zoos étrangers, qui versent à la Chine des millions d'euros dans le cadre d'accords de prêt pluriannuels.

POISSONS, JAGUARS...

Comment les mines déciment la faune

L'orpaillage illégal affecte les animaux sauvages de Guyane, bien au-delà des sites d'extraction. Des chercheurs de Toulouse l'ont montré dans une étude récente (publiée dans la revue Nature Communications en 2022). Ils ont inventorié la faune en 74 points le long des fleuves Maroni et Oyapock, puis ont mis ces informations en relation avec l'état du couvert forestier sur des périmètres partant de ces zones et remontant 30 kilomètres en amont. Ils en ont conclu qu'une déforestation même éparse (c'est-à-dire de moins de 11 % de la surface boisée) entraîne une baisse de 25 % des espèces de poissons et de 41 % de celles de mammifères, surtout les grands prédateurs, tels les loutres géantes et les jaguars. En Guyane, cette déforestation « légère » est surtout due aux chercheurs d'or. Replanter des haies, cultiver en terrasses, boucher des drains... Dans la Drôme, face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, des agriculteurs en reviennent à des mesures de bon sens pour "ralentir le cycle de l'eau". On a "arrêté tous



les labours dans la pente", parce que ça "créait des autoroutes à eau de pluie", explique à l'AFP Marco Forconi, du GAEC de Montlahuc, une exploitation de 1 000 hectares entre le Vercors et le massif des Baronnies. L'ingénieur agronome a repris cet

élevage de brebis en 2012 avec d'autres paysans. Ils ont progressivement diversifié l'exploitation, où les forêts de sapins côtoient aujourd'hui de petites parcelles bordées d'arbres et de haies, au milieu desquelles paissent vaches et ovins. Si les

nappes d'eau souterraines sont à des niveaux relativement élevés ce mois d'août, selon le dernier rapport mensuel du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), les sécheresses se font de plus en plus fréquentes dans la Drôme, comme ailleurs dans le Sud. En 2023, 19 communes du département ont été reconstruites en état de catastrophe naturelle après un épisode marqué de sécheresse au printemps et à l'été, selon le Journal officiel. Pour s'adapter à ce climat de plus en plus sec, Marco Forconi et ses associés ont réalisé de nombreux travaux, suivant un mouvement qui fait de plus en plus d'émules. "On a bouché les fossés de drainage" et creusé des canaux qui suivent les courbes de niveau, perpendiculaires à la pente, afin que l'eau se répartisse et s'infilte, explique-t-il. "Sur ce bassin versant, on a principalement travaillé sur les sols et les champignons", poursuit le jeune agriculteur. "On fait toute une popote pour remettre de la vie dans les sols", car la présence de matière organique permet de garder l'humidité.

ORGUEIL	▼	ÎLE DE LA VÉNUS	▼	ÉCRITE	▼	APRÈS BIS	▼	COUVRIR UNE CHAUSSEE VERGLACÉE
DÉTIENS POSSEDE	▼			APAISER		LAVES		
▶		IMAGES PIEUSES	▶	▼		▼		▼
		SENS PATRIOTIQUE						
BRISERA	▶	▼						
COURT POÈME								
▶							AVERTIR D'UN DANGER	
LA TÉLÉ	▶		ARGENT OU FER	▶			▼	
EAU DE PARIS			HÉROS DU DÉLUGE					
▶			▼		CLAMEUR DE CORRIDA	▶		
					GALETTE			
MAR-CHAN-DISE À FOUR-GUER	MAGICIEN	▶						
	FAUTEUR DE TROUBLE	▼						
▶				MÉTRO FRAN-CILIE	▶			CARRÉ DE TERRE
				PASCAL ABREGÉ				▼
QUI A VU LE JOUR	▶		FULMINA	▶				
SUR MI			BON POUR MONTRER					
▶		DIREC-TION À SUIVRE	▶			FIN DE VERBE	▶	
LÈVE LES PATTES	▶			AUX-LIAIRE DE TOUS LES TEMPS	▶			

<p>A B C D E F G H</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>11</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>12</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	1								2								3								4								5								6								7								8								9								10								11								12								<p>HORIZONTALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Un certain avantage. Hostile. Bouche de fleuve. Mesure de charbon. Actinium. Chef sudiste. Canot de rapides. C'est de là que partent les ordres en campagne. Changer d'air. Donne des signes chinois. Arbre de l'Inde du Nord. Bref, brusque et cassant. Composée aux fleurs décoratives. Après celle. Aber. Affluent de la Dordogne. Étoffe épaisse. Il couvre les quatre saisons. Divisions d'additions. <p>VERTICALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Pièces de moteurs. Donna de quoi se défendre. École normale supérieure. Diffusion. Lit de paille. De naissance. Affectée. Côté du nez. Bande de papier. Anciennes voitures hippomobiles. Centre ostréicole en Bretagne. Au pied !. Bouts de terrain. Il a fait travailler sous la contrainte. Récipient de verre. Commence à casser la coquille. Des hommes au courant. 	<table border="0"> <tr> <td>■ ABYME</td> <td>■ CELERI</td> <td>■ MESA</td> <td>■ PUBLIC</td> </tr> <tr> <td>■ ACIER</td> <td>■ CONSCIENCE</td> <td>■ MONOI</td> <td>■ RAMI</td> </tr> <tr> <td>■ AGNELET</td> <td>■ EPAVE</td> <td>■ NEVROSE</td> <td>■ RASTA</td> </tr> <tr> <td>■ AGREER</td> <td>■ ETAPE</td> <td>■ OCEAN</td> <td>■ RUMBA</td> </tr> <tr> <td>■ AIEUX</td> <td>■ FAISAN</td> <td>■ PAMPA</td> <td>■ RURALE</td> </tr> <tr> <td>■ ARRIVEE</td> <td>■ INERTE</td> <td>■ PERTUIS</td> <td>■ SPIRE</td> </tr> <tr> <td>■ AURA</td> <td>■ JUMEAU</td> <td>■ PLOMB</td> <td>■ TETEE</td> </tr> <tr> <td>■ BAGAD</td> <td>■ LANCE</td> <td>■ POLLEN</td> <td>■ TIERCE</td> </tr> <tr> <td>■ CACTUS</td> <td>■ MARABOUT</td> <td>■ PRETEUR</td> <td>■ TRITON</td> </tr> </table> <p>N A S I A F E L C A N R C B E T E B E M N S D A G A B A B M U R L Y P A O E C N E I C S N O C I L M A R T N E C R E I T B L T T O E V R E L O E R U A A U P A O P E E T E T L I T E R I P S R N N N A T R E E R G A U A E M U J I R E I C A E U M L P M L U A E C I L B U P A R R I V E E E X P</p>	■ ABYME	■ CELERI	■ MESA	■ PUBLIC	■ ACIER	■ CONSCIENCE	■ MONOI	■ RAMI	■ AGNELET	■ EPAVE	■ NEVROSE	■ RASTA	■ AGREER	■ ETAPE	■ OCEAN	■ RUMBA	■ AIEUX	■ FAISAN	■ PAMPA	■ RURALE	■ ARRIVEE	■ INERTE	■ PERTUIS	■ SPIRE	■ AURA	■ JUMEAU	■ PLOMB	■ TETEE	■ BAGAD	■ LANCE	■ POLLEN	■ TIERCE	■ CACTUS	■ MARABOUT	■ PRETEUR	■ TRITON
1																																																																																																																																						
2																																																																																																																																						
3																																																																																																																																						
4																																																																																																																																						
5																																																																																																																																						
6																																																																																																																																						
7																																																																																																																																						
8																																																																																																																																						
9																																																																																																																																						
10																																																																																																																																						
11																																																																																																																																						
12																																																																																																																																						
■ ABYME	■ CELERI	■ MESA	■ PUBLIC																																																																																																																																			
■ ACIER	■ CONSCIENCE	■ MONOI	■ RAMI																																																																																																																																			
■ AGNELET	■ EPAVE	■ NEVROSE	■ RASTA																																																																																																																																			
■ AGREER	■ ETAPE	■ OCEAN	■ RUMBA																																																																																																																																			
■ AIEUX	■ FAISAN	■ PAMPA	■ RURALE																																																																																																																																			
■ ARRIVEE	■ INERTE	■ PERTUIS	■ SPIRE																																																																																																																																			
■ AURA	■ JUMEAU	■ PLOMB	■ TETEE																																																																																																																																			
■ BAGAD	■ LANCE	■ POLLEN	■ TIERCE																																																																																																																																			
■ CACTUS	■ MARABOUT	■ PRETEUR	■ TRITON																																																																																																																																			



Fatigue : quand s'inquiéter de son manque d'énergie ?

Vous avez souvent des coups barres quotidiens ou vous ressentez une baisse d'énergie qui s'installe ? La fatigue n'est généralement que le symptôme d'un autre problème. Quelles sont les causes possibles de la fatigue ? Comment se sentir à nouveau en forme ?

Il existe de nombreuses raisons d'être fatigué(e) et de causes possibles en fonction du type de fatigue ressentie. Par définition, la fatigue est une sensation d'affaiblissement, de lassitude ou d'épuisement. Lorsqu'on la ressent, entamer une activité devient difficile.

La fatigue soudaine une réaction normale du corps

Lorsqu'elle survient de façon soudaine et qu'elle est passagère, la fatigue est une réaction naturelle du corps. Cette manifestation vous permet de prendre la mesure de votre manque d'énergie, une envie de dormir se fait sentir. Pour y remédier il suffit d'un moment de repos ou d'une bonne nuit de sommeil. Ce type de fatigue peut avoir été provoqué suite à un effort physique ou mental. Le manque de sommeil est aussi une cause courante.

L'asthénie une situation anormale

Lorsque l'on parle d'asthénie, cela va au-delà de la simple sensation de fatigue après un effort physique intense ou une journée chargée. Il s'agit d'un état de fatigue ou de faiblesse généralisée qui affecte la personne tant sur le plan physique que mental. Elle peut se manifester par divers signes une diminution de l'énergie, de la motivation et de la capacité à accomplir des tâches normales. Les personnes atteintes d'asthénie ressentent un épuisement constant, même après un repos adéquat.

Le syndrome de fatigue chronique

Le syndrome de fatigue chronique (SFC), également appelé encéphalomyélite myalgique, se caractérise par une fatigue extrême et persistante qui dure au moins six mois et ne s'améliore pas avec le repos. Les symptômes clés comprennent une fatigue intense, des douleurs musculaires et articulaires, des problèmes de sommeil, des difficultés cognitives (brouillard cérébral) et une sensibilité accrue aux stimuli sensoriels. Ce syndrome n'a pas de cause bien définie et est diagnostiqué par l'exclusion



d'autres conditions similaires. A ce jour, il n'existe pas de traitement spécifique. Néanmoins, il est possible de diminuer les symptômes grâce à une prise en charge médicale.

Bon à savoir

La fatigue peut aussi être liée à une réaction inflammatoire. Celle-ci se traduit biologiquement par une augmentation sensible de la Protéine C Réactive (CRP) dans le sang. Si vous faites une prise de sang et avez une CRP élevée, associée à de l'asthénie, cela peut donc être le signe d'une inflammation comme une arthrite, par exemple, ou d'une infection virale ou bactérienne d'autant plus si elle est accompagnée d'un état fébrile. Lors de la grossesse, des symptômes peuvent survenir. Il est normal que les femmes enceintes se sentent parfois extrêmement fatiguées. Cela peut vous arriver en début de grossesse, notamment à cause des bouleversements que connaît votre corps, mais aussi à cause de la production de progestérone qui a un effet sédatif. En cas de doute, vous pouvez effectuer un test de grossesse. Ce manque d'énergie peut également être présent durant toute la durée de la grossesse. À savoir qu'elle peut également provoquer d'autres troubles comme la sciatique ou lombosciatique, de la constipation, etc.

Le stress : source de fatigue mentale

Le stress et l'anxiété provoquent souvent un état de fatigue généralisé. Si vous êtes stressé, votre corps et votre esprit entrent en état de tension ce qui peut vous fatiguer. Le stress peut être

passager mais si la situation de stress se prolonge, vous pouvez ressentir un manque d'énergie permanent. Il est donc important de consulter pour trouver une solution et réduire votre stress.

L'asthénie liée à la covid-19

La covid-19 cause plusieurs symptômes dont la fatigue, qui fait partie des plus fréquemment rencontrés. Elle s'accompagne généralement d'autres signes liés au coronavirus. Ce symptôme se caractérise par des pics de fatigue et ou des baisses d'énergies soudaines qui ne sont pas régulières. Il peut persister quelque temps après l'infection. On parle d'ailleurs de fatigue post-covid. Si vous avez eu la covid-19 et que vous vous sentez toujours fatigué plus de 3 mois suivant l'infection, il se peut que vous souffriez d'un syndrome de fatigue chronique. Consultez un médecin pour éviter que la fatigue ne s'installe.

Quels sont les signes d'une grande fatigue ?

Vous ressentez une fatigue permanente et avez envie de dormir durant la majorité de vos journées ? Voici les autres signes qui accompagnent souvent la fatigue : changement d'humeur ; perte de motivation ; irritabilité ; dépression ; somnolence ; paupière qui tremble ; mal de tête ; mal de ventre ; douleurs musculaires ou articulaires ; troubles digestifs ; difficulté de concentration ou de mémorisation. Si votre épuisement est intense, persiste ou s'accompagne de ces symptômes, nous vous conseillons

de consulter rapidement pour trouver l'origine de ces troubles et y remédier.

Votre fatigue dure plus de 6 mois votre fatigue n'est pas due à un effort physique ou intellectuel particulier ; vous n'arrivez pas à vous sentir reposé même après une nuit de sommeil ; l'effort physique même modéré accentue votre fatigue ; vous notez une baisse de votre productivité au travail ou de vos résultats scolaires. Les symptômes de la fatigue musculaire. La fatigue musculaire peut se manifester par une diminution de la force, des douleurs, des courbatures, voire des crampes ou une sensation d'épuisement à l'utilisation du muscle. Elle peut survenir lorsque vous faites un effort physique important, mais elle peut aussi être due à des pathologies telles que la myasthénie.

Fatigue : quelles sont les conséquences possibles ?

La fatigue, surtout lorsqu'elle est prolongée, peut avoir des effets négatifs sur votre santé et votre vie quotidienne. Cela peut avoir un impact important sur votre qualité de vie, entraîner des difficultés à réaliser certaines tâches et à vous concentrer. Elle peut même être la cause d'accidents (somnolence au volant) et de chutes car vous n'arrivez plus à être suffisamment attentif. La fatigue peut également être le signe d'un surmenage qui peut vous mener jusqu'à l'épuisement et l'envie de ne plus rien faire si ce n'est de rester au lit. Ce phénomène s'appelle le « burn-out ».

Remèdes de grand-mère contre la fatigue

Si vous avez une baisse d'énergie, que vous vous sentez fatigué sans raison, vous pouvez commencer par changer vos habitudes : préservez la durée et la qualité de votre sommeil ; mangez sain et varié ; pratiquez une activité physique régulière ; évitez de consommer de l'alcool ;

réduisez votre consommation d'excitants (café, cigarette, boissons énergisantes) ; exposez-vous à la lumière du jour aussi souvent que possible ; essayez de réduire votre stress ; faites des activités relaxantes.

Comment récupérer de la fatigue ?

En fonction des causes de votre fatigue, vous pouvez recevoir un traitement pour vous aider à retrouver de l'énergie, comme du magnésium, de la vitamine D ou encore de la mélatonine. C'est le médecin qui évaluera quelle cure vous correspond le mieux. Sachez que vous pouvez téléconsulter, et si besoin, recevoir une ordonnance en ligne. En cas d'asthénie passagère hivernale, vous pouvez également prendre des compléments de vitamine C, vendus sans ordonnance.

Les vitamines efficaces contre la fatigue

Il y a 8 vitamines dans le groupe B : B1, B2, B3, B5, B6, B8, B9, B12. Elles ont toutes une action sur la production d'énergie. C'est pour cette raison qu'elles nous intéressent particulièrement ! Elles convertissent la nourriture en énergie utilisable par les cellules de l'organisme. Lorsqu'il existe un déficit d'une de ces vitamines, vous pouvez constater une perte de vitalité ou encore une chute de cheveux. Vous pouvez facilement trouver un complément alimentaire avec plusieurs vitamines B. Elles sont extraites de la goyave, du basilic ou encore de zestes de citron. Un moyen simple de redonner du boost à votre organisme. La vitamine C est certainement la plus efficace contre la fatigue. Cette vitamine est un antioxydant puissant protégeant les cellules contre les dommages causés par les radicaux libres. Elle aide également à absorber le fer, ce qui est important pour la production de globules rouges. L'apport de cette vitamine est aussi particulièrement intéressant au niveau de la protection des tissus.

Fatigue : quand s'inquiéter ?

Dès lors que vous vous sentez au bord de l'épuisement, nous vous conseillons d'en parler à votre médecin. Il pourra éventuellement détecter les causes physiques et/ou psychologiques qui vous rendent si fatigué. Il pourra rechercher si vous avez des carences, par exemple, ou bien évaluer si votre lassitude est due au stress ou à l'anxiété. Au besoin, il pourra vous orienter vers un psychiatre ou un thérapeute pour traiter la cause du problème.

**LE MEDIATEUR
MAGHREBIN**
Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
Quotidien national d'information
édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsardihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité “

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



Alger	29°	23°
Oran	29°	23°
Annaba	31°	24°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:51
Sunrise	06:19
Dhuhr	12:47
Asr	16:25
Maghrib	20:15
Isha	21:37

Mardi 3 septembre 2024 - N°: 201 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

ENERGIES RENOUVELABLES

Les capacités de production dépasseront à terme 4.000 MW

Les capacités nationales de production d'énergies renouvelables (EnR) devront dépasser à terme 4.000 MW et ce, grâce notamment à la réalisation future de 21 centrales photovoltaïques à travers les wilayas du pays, selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ).

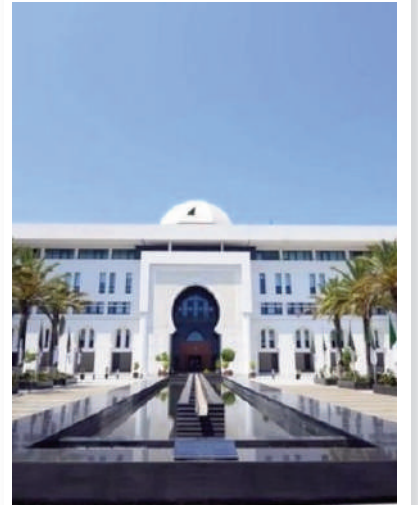
Ce niveau de capacité sera atteint grâce à la réalisation prévue de 21 centrales photovoltaïques (PV), y compris celle de Gara Djebilet, totalisant une capacité de 3.200 MW et l'hybridation des centrales diesel ou à turbines à gaz situées au sud du pays avec du solaire PV, indique le CEREFÉ dans son 4ème bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables, publié lundi. Le rapport rappelle que, dans cette optique, le ministère de l'Énergie et des Mines (MEM) a procédé en 2023, à travers le groupe Sonelgaz à l'attribution provisoire des marchés inhérents aux appels d'offres national et international pour la réalisation en mode EPC (Engineering Procurement & Construction) des deux projets "2.000 MW" et "Solar 1.000 MW", et à la signature des contrats avec les entreprises (nationales et étrangères) lauréates en mars 2024. Ainsi, le projet de "2.000 MW" consiste en la réalisation de 15 centrales solaires PV, à travers 12 wilayas du pays, d'une puissance allant de 80 MW à 220 MW chacune, tandis que le projet "Solar 1000 MW" porte sur la réalisation de cinq centrales solaires PV d'une puissance allant de 50 MW à 300 MW dans cinq Wilayas. De même, le MEM a également lancé fin 2023, à travers le groupe Sonelgaz, un autre appel d'offres relatif à la réalisation en mode EPC d'une centrale solaire PV d'une capacité de 200 MW avec stockage d'énergie dans la région de Gara Djebilet située dans la wilaya de Tindouf au profit du projet d'exploitation du gisement de fer en cours de développement. De plus, trois centrales solaires hybrides avec une capacité totale de 22 MW sont en cours de réalisation. Il s'agit de centrales de 8 MW à Talmine (Adrar), 3 MW à Tabelbala (Béchar) et 11 MW à Tindouf. Le rapport fait état d'une capacité d'énergies renouvelables (EnR) installée à fin décembre 2023 au niveau national à 600,9 MW dont 417,64 MW détenue, soit 98,4% de la capacité totale des installa-



tions EnR raccordées au réseau et 88,5% du parc national des énergies renouvelables hors hydroélectricité. Cette capacité, détenue par le MEM, se matérialise à travers 22 centrales solaires PV totalisant une capacité de 354,1 MW, six centrales solaires PV pour l'hybridation des centrales diesel ou à turbines à gaz, utilisées pour la génération de l'électricité au profit des Réseaux isolés du sud (RIS), cumulant une capacité de 28 MW, une centrale solaire thermique (CSP) de 25 MW, une firme éolienne d'une

capacité de 10,2 MW ainsi que des kits solaires PV pour l'électrification des villages isolés non raccordés au réseau d'une capacité totale de 344 kW. A noter que durant la période 2020 et 2023, le MEM a réalisé une capacité additionnelle de 28 MW, correspondant à 44,6% de la capacité totale des EnR réalisée en Algérie pendant cette période (62,8 MW), soit une croissance de 7,2% par rapport à la capacité cumulée installée par le MEM jusqu'à fin 2019 (389,64 MW).

Diplomatie Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de Saint-Marin



Le gouvernement de Saint-Marin a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Khelifi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Saint-Marin, avec résidence à Rome, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

BMS Averses orageuses sur des wilayas du Sud

Des averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent sous orages, sont attendues aujourd'hui sur des wilayas du Sud du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Ces pluies toucheront les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Tamanrasset, du lundi à 15h00 au mardi à 03h00, avec des quantités estimées entre 20 et 40 mm, précise le bulletin placé en vigilance "Orange".

VISANT À PORTER ATTEINTE À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT

Un réseau de renseignement et d'espionnage démantelé

Le juge d'instruction près le Tribunal de Tlemcen a ordonné, dimanche dernier, le placement en détention provisoire de sept individus, dont quatre marocains, suite au démantèlement dernièrement d'un réseau d'espionnage et de renseignement, en vue de porter atteinte à la sûreté de l'Etat, a-t-on appris du Procureur de la République près le Tribunal de Tlemcen, Mustapha Loubar. M. Loubar a déclaré, lors d'une conférence de presse au siège du Tribunal de Tlemcen, que le 24 août dernier, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, et après que les services de sécurité compétents avaient reçu des informations sur les déplacements d'un individu suspect de nationalité marocaine, au centre de la ville de Tlemcen, le parquet de la République a été prévenu et a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire. Le même jour, le dénommé "Z.M.", de nationalité marocaine, a été arrêté, après avoir constaté qu'il était entré illégalement sur le territoire national, et ce, suite à l'exploitation du téléphone portable de l'intéressé, avec l'autorisation du parquet. Après son interrogatoire, il a été démontré que l'individu en question travaillait au sein d'un réseau d'espionnage et de renseignement pour le compte d'une partie étrangère, en compagnie de ressortissants marocains et algériens, selon le même responsable. Il a souligné qu'en date du 28 août dernier, six individus ont été arrêtés, dont trois de nationalité marocaine, à savoir "T.A", "M.Kh" et "M.H", et trois Algériens à savoir "R.M.A", "T.Z.S.A" et "BR". Les investigations ont



révélé que tous les membres de ce réseau recevaient des instructions du dénommé "B.S.", qui est de nationalité marocaine. Les résultats de l'enquête préliminaire ont également conclu que "ce réseau a recruté des ressortissants marocains et algériens dans le but de porter atteinte à des institutions sécuritaires et administratives algériennes", selon la même source. Les individus arrêtés ont été présentés, dimanche au Parquet de la République, et lors de l'interrogatoire des suspects, une enquête judiciaire a été ouverte contre eux et contre toutes les personnes identifiées par l'enquête, sous les accusations criminelles d'intelligence avec un pays étranger, ou l'un de ses agents, contre les accusés R.A., T.Z.S.A et B.R, et crime d'espionnage contre les accusés Z.M, T.A et M.H, outre le délit d'entrée illégale sur le territoire algérien contre les accusés Z.M et M.Kh, qui sont des actes punis par les articles 62, 64 du Code pénal et les articles 4, 44 et 46 de la Loi 08-11 relative aux conditions d'entrée, de séjour et de circulation des étrangers en Algérie, a ajouté M. Loubar. Le parquet a requis auprès du juge d'instruction de placer sous mandat de dépôt tous les accusés et tous les individus identifiés par l'enquête, et après avoir interrogé les accusés par le juge d'instruction, il a ordonné de les placer en détention provisoire. L'affaire est actuellement sous enquête judiciaire, a-t-on indiqué.